

IRIS

Institut de recherche
et d'informations
socio-économiques

Février 2015

Rapport de recherche

Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008

Eve-Lyne Couturier, chercheure

Simon Tremblay-Pepin, chercheur

ISBN 978-2-923011-58-5

Institut de recherche et d'informations socio-économiques

1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7
514 789-2409 · www.iris-recherche.qc.ca

Mise en page Molotov communications
2065, rue Parthenais, bureau 08, Montréal
☎ 514.908.9744
@ info@molotov.ca

Impression Katasoho imprimerie & design
6300, avenue du Parc, suite 312, Montréal
☎ 514.961.5238
@ info@katasoho.com

Remerciements

Les auteur-e-s tiennent à remercier un ensemble de personnes sans qui l'étude n'aurait pu être. Les commentaires de l'équipe de chercheur-e-s de l'IRIS et les corrections de Martin Dufresne et de Danielle Maire ont rehaussé la qualité de cette étude, tant au niveau de la forme que du fond. Nous leur transmettons tous nos remerciements. Toutes les erreurs se trouvant encore néanmoins dans ce texte relèvent de l'entière responsabilité des auteur-e-s.

Sommaire

Contrairement à ce que défend le gouvernement du Québec, celui-ci mène actuellement des politiques d'austérité. Ces politiques ont croisé un certain nombre de mesures de relance que le Québec a tenté d'établir depuis la crise de 2008, mais il n'en demeure pas moins que les compressions ont été plus importantes que les investissements. Cette étude montre que si les mesures de relance ont d'abord favorisé les hommes, les mesures d'austérité, quant à elles, ont surtout affecté les femmes. Ces dernières se trouvent donc doublement perdantes vis-à-vis des mesures instaurées par le gouvernement québécois depuis la crise. Si elle diffère en termes de degré, cette situation correspond à celle qu'on a pu observer en Europe lors de la mise en place de mesures d'austérité.

Principales conclusions

- Si on tient compte de l'inflation, la croissance des dépenses du gouvernement du Québec a été à deux reprises négative et le sera encore probablement en 2015-2016. Le Québec est donc en période d'austérité, malgré ce qu'en dit le gouvernement.
- La dernière fois qu'une telle situation s'est produite au Québec, c'était sous le gouvernement de Lucien Bouchard lors de la mise en place du déficit zéro, période où l'on avait grandement amputé les services publics.
- En Europe, de nombreuses études sur les mesures d'austérité mises en place à la suite de la crise de 2008 montrent que les femmes sont plus touchées que les hommes par ces mesures.
- En effet, selon ces études, les gouvernements réduisent à la fois leur support financier direct aux individus, leur embauche de travailleurs et travailleuses et les services qu'il offre à la population : toutes ces compressions affectent d'abord les femmes.
- Au Québec, les mesures de relance économique ont été concentrées autour de la construction d'infrastructures et ont d'abord avantage les hommes. Ceux-ci ont bénéficié de mesures de relance totalisant 7,3 G\$, alors que les femmes ont bénéficié de mesures de relance de 3,5 G\$.
- Par contre, quand est venu le temps d'imposer des mesures d'austérité, le gouvernement s'est d'abord attaqué aux services publics, ce qui a surtout désavantagé les femmes. Celles-ci ont subi des mesures d'austérité de l'ordre de 13,0 G\$ tandis que les hommes ont été affectés à hauteur de 9,9 G\$.
- Cette étude quantitative n'est pas en mesure de mesurer un ensemble de facteurs qualitatifs complexes qui amplifieraient encore le déséquilibre entre les hommes et les femmes dans les plus récentes politiques publiques.

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	5
LISTE DES GRAPHIQUES	9
LISTE DES TABLEAUX	11
INTRODUCTION	13
CHAPITRE 1 L'austérité au Québec	15
1.1 Néolibéralisme et austérité	15
1.2 Le Québec avant la crise financière	15
1.3 Le déficit zéro 1996-1998	17
1.4 Le Québec est-il en période d'austérité ?	18
CHAPITRE 2 Femmes et austérité : regard sur l'Europe	20
2.1 Support financier	20
2.2 Employeur direct et effet sur le marché du travail	21
2.3 Fournisseur de services	22
2.4 Rempart contre la marchandisation du vivre ensemble	23
CHAPITRE 3 La relance et l'austérité au Québec depuis 2008	24
3.1 Méthodologie	24
3.2 Le coût de la relance	26
3.2.1 Mesures budgétaires de relance	26
3.2.2 La relance par les infrastructures	26
3.2.3 Portrait de la relance	27
3.2.4 Effets différenciés des mesures de relance sur les hommes et les femmes	27
3.3 Les mesures d'austérité	28
3.3.1 Des budgets austères	28
3.3.2 L'austérité en cinq points	29
3.3.3 L'austérité, les hommes et les femmes	30
CONCLUSION	33
LEXIQUE	35
NOTES	37
ANNEXE 1 – MESURES DE RELANCE	39
ANNEXE 2 – MESURES D'AUSTÉRITÉ	49

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1	Taux de croissance des dépenses de programmes (%), après inflation, Québec, 1990-2008	16
GRAPHIQUE 2	Taux de croissance annuel moyen des dépenses des différents postes budgétaires du gouvernement (%), après inflation, Québec, 1990-2008	16
GRAPHIQUE 3	Évolution de la croissance des dépenses (%), après inflation, Québec, 2009-2019	19
GRAPHIQUE 4	Dépenses de relance (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2016	26
GRAPHIQUE 5	Dépenses supplémentaires en infrastructures (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2015	26
GRAPHIQUE 6	Mesures de relance budgétaires et d'infrastructures (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2016	27
GRAPHIQUE 7	Mesures de relance (M\$ constants de 2014), répartition par sexe, Québec, 2008-2016	28
GRAPHIQUE 8	Différence de bénéfices tirés par les hommes et les femmes des différentes mesures de relance (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2016	28
GRAPHIQUE 9	Revenus provenant des mesures d'austérité (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2016	29
GRAPHIQUE 10	Mesures de relance et d'austérité (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2016	29
GRAPHIQUE 11	Mesures d'austérité (M\$ constants de 2014), répartition par sexe, Québec, 2008-2014	30
GRAPHIQUE 12	Évolution du nombre de personnes à l'emploi du secteur public selon le sexe (milliers de personnes), Québec, 1976-2014	30
GRAPHIQUE 13	Différence des conséquences sur les hommes et les femmes des différentes mesures d'austérité (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2014	31
GRAPHIQUE 14	Comparaison de l'ensemble des mesures de relance et d'austérité pour les femmes et les hommes (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2015	33

Liste des tableaux

TABLEAU 1	Croissance des dépenses de programmes (%), après inflation, Québec, 1996-1998	17
TABLEAU 2	Justification par le gouvernement des compressions dans différents ministères, Québec, 1996	18
TABLEAU 3	Mesures éliminées	25
TABLEAU 4	Plus importantes mesures de relance du gouvernement du Québec, 2008-2014	27
TABLEAU 5	Plus importantes mesures d'austérité du gouvernement du Québec, 2008-2016	29

Introduction

«Austérité^{a*}», le mot est sur toutes les lèvres : on le reprend, on le conteste, on en expose les conséquences, mais souvent on le comprend mal. Cette étude vise à mieux saisir les tenants et aboutissants des politiques publiques découlant de l'austérité. Bien que ce ne soit pas la première fois que l'État sabre dans ses propres programmes, le climat international donne l'impression d'une situation sans précédent. Ici comme ailleurs, la crise économique de 2008 semble justifier le climat d'urgence et la nécessité pour les élu-e-s de «mettre de l'ordre» dans les finances publiques.

Au Québec, les annonces budgétaires se succèdent et des compressions s'accumulent dans tous les ministères. «Tout le monde doit faire sa part», nous dit-on. Des questions se posent cependant. Au-delà de savoir si le climat d'austérité est justifié ou non, il devient nécessaire de se demander *quelle part* des restrictions est imposée à *quelle partie* de la population. Dans cette étude, nous tenterons d'appliquer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)^{a*} aux décisions budgétaires prises par l'État québécois entre 2008 et 2014, afin de percevoir l'impact spécifique des mesures d'austérité sur les hommes et sur les femmes.

Afin de remettre en contexte le climat économique actuel, nous reviendrons d'abord sur une autre période critique au Québec, celle du déficit zéro de 1996. Bien que séparés par près de 20 ans, ces deux moments se ressemblent à plusieurs égards et surtout quant au discours économique utilisé pour justifier les mesures souvent drastiques mises en place à ces époques.

Nous ferons ensuite un saut à l'international, puisque l'austérité est une réalité qui est partagée par plusieurs pays, notamment en Europe. Plusieurs études et rapports ont permis d'évaluer l'impact des mesures d'austérité sur les femmes. Ces diverses expériences ont beaucoup à nous apprendre, et nous utiliserons les leçons tirées par leurs analyses pour mieux comprendre ce qui se passe ici.

Finalement, nous reviendrons sur le Québec. Nous avons extrait des budgets et des autres documents de nature budgétaire – énoncés économiques, mises à jour, etc. –, l'ensemble des mesures tant de relance que d'austérité pour en dresser un portrait global permettant de dégager leurs effets spécifiques sur les hommes et les femmes.

a Les mots suivis d'un astérisque sont définis au lexique.

Chapitre 1

L'austérité au Québec

Avant d'entreprendre notre étude de l'austérité, il est nécessaire de savoir s'il s'agit bel et bien du phénomène économique qui a cours au Québec en ce moment. Pour en avoir le cœur net, nous commencerons par voir quelles sont les différences entre les mesures d'austérité et le néolibéralisme*, car ces deux expressions semblent souvent désigner les mêmes politiques publiques. Ensuite, nous nous pencherons sur la période précédant la crise financière pour voir si le Québec a déjà connu des périodes d'austérité et pour tenter de saisir en quoi ces périodes ont influencé les services publics. Enfin, nous étudierons la période actuelle pour voir si le gouvernement du Québec met bel et bien en place des mesures d'austérité.

1.1 Néolibéralisme et austérité

Le néolibéralisme est une théorie générale sur le fonctionnement des sociétés qui fait du marché la meilleure façon d'avoir des connaissances à leur sujet. Les prix – ces signaux qui reflètent nos choix de consommation individuels – indiqueraient les besoins de la société. L'importance de chaque besoin se révèle par le prix qui lui est accordé par le marché, seul processeur d'information suffisamment efficace et décentralisé pour en faire sens. Selon le néolibéralisme, il est impossible – pour un être humain ou un gouvernement – de prévoir ce que souhaitent les sociétés humaines, car les individus qui les composent sont toujours changeants. Il est donc vain pour un gouvernement de tenter de planifier rationnellement l'économie, et les débats politiques à ce sujet sont sans intérêt. Le marché est le seul accès rationnel que nous avons à ce que veulent les humains. En somme, le néolibéralisme étend à toute la société les prémisses d'une compréhension limitée et étriquée de la science économique. La conséquence politique de cette pensée est la transformation de l'appareil étatique pour qu'il réponde et s'adapte le mieux possible aux demandes exprimées sur le marché, voire qu'il se dote de marchés ou de structures qui imitent le marché afin de rendre l'État plus performant, plus en phase avec une information juste.

Le néolibéralisme s'accompagne d'un discours politique, populaire depuis les années 1980, qui propose de «faire le ménage», de «dégraissier» la machine étatique et d'améliorer son efficacité en s'inspirant du secteur privé. Si ces slogans politiques reflètent bien les mesures néolibérales mises en œuvre, ils sèment aussi la confusion à leur sujet. En effet, il est très rare que le néolibéralisme mène à une diminution de la taille de l'État : il peut dans certains cas mener à un accroissement de l'État dans certains domaines au détriment d'autres secteurs. Le néolibéralisme est d'abord une transformation de l'État, pas une augmentation ou une diminution de sa taille.

Cette théorie générale de la société doublée d'un programme politique concret est apparue dans la sphère publique il y a quarante ans et est devenue la théorie dominante sur le rôle social de l'État².

Les mesures d'austérité sont, quant à elles, une série de politiques publiques où l'on demande à la population un effort exceptionnel de contrition pour atteindre un objectif présenté comme légitime par les décideurs publics. L'austérité doit donc clairement signifier soit une diminution de ce qui est offert par l'État, soit un accroissement substantiel de la contribution fiscale, soit les deux à la fois. Exemple classique de mesures d'austérité : celles appliquées lors de conflits armés. Pour stimuler l'effort de guerre, on édicte des rationnements de la consommation, une réduction des programmes sociaux, des perceptions fiscales plus importantes, etc. Plus récemment, on a justifié des mesures d'austérité pour venir à bout de crises des finances publiques, que celles-ci soient réelles ou imaginaires.

Austérité et néolibéralisme se coordonnent parfois. En effet, les tenants du néolibéralisme peuvent se servir de mesures d'austérité présentées comme indispensables au rétablissement des finances publiques, dans le simple but d'imposer de nouvelles réformes néolibérales, d'intensifier l'application de leur programme politique. Nous croyons que c'est précisément ce qui se passe au Québec en ce moment.

1.2 Le Québec avant la crise financière

La période actuelle d'austérité peut sembler nouvelle à plus d'un titre : le discours sur les politiques publiques évolue, de nouvelles mesures sont présentées, et elles ont des effets sur des populations précises. Cependant, ce n'est pas la première fois qu'on entend parler de compressions au Québec. Peut-on poser l'hypothèse que les services publics ont déjà été amputés au Québec, dans le contexte d'autres mesures d'austérité? Peut-on reconnaître que les services publics n'arrivent pas indemnes à la période d'austérité actuelle, qu'ils ont déjà subi les conséquences de rationnements précédents?

C'est bien ce que laisse entrevoir la rhétorique de «régime minceur», omniprésente dans le discours public de l'État québécois depuis les années 1980. Nous avons vu plus haut que la popularité du néolibéralisme facilitait la circulation de ce discours. Cependant, nous avons également établi que le néolibéralisme ne signifiait pas nécessairement austérité et que l'austérité n'équivaut pas toujours à une réduction des dépenses, puisqu'elle peut aussi se résoudre par l'augmentation des contributions. Il devient donc important d'examiner de près l'évolution réelle de ces paramètres dans les finances publiques du Québec.

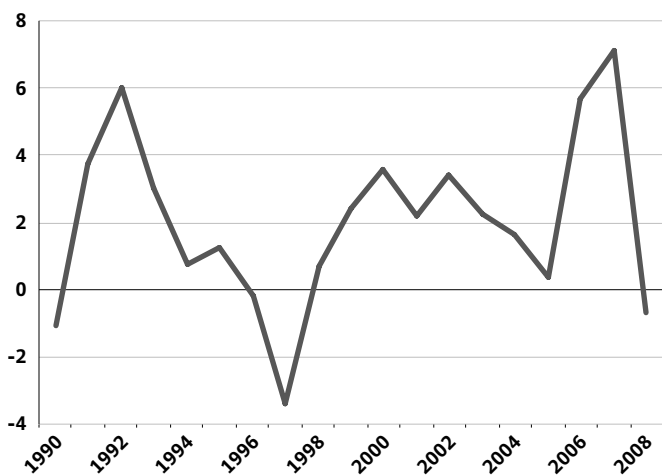
Comme ce qui nous intéresse dans ce chapitre est de savoir si les services publics ont subi les contrecoups de politiques d'austérité précédentes, nous mettrons surtout l'accent sur l'«austérité des dépenses». Bien sûr, nous ferons

aussi un recensement des efforts supplémentaires demandés aux contribuables en matière d'impôts, de taxes et de tarifs pour faire croître les revenus du gouvernement, mais ce ne sera pas notre angle principal. Ainsi, pour cette section, nous utiliserons surtout des données tirées du budget de dépenses de l'État, pour mieux comprendre les conséquences des choix politiques du gouvernement sur les dépenses publiques. On identifiera ainsi les périodes où le gouvernement a effectivement augmenté ou diminué ses dépenses de programmes*.

Il faut tenir compte, au minimum^a, de deux facteurs essentiels à propos de l'évolution des dépenses de l'État : l'inflation* et la croissance démographique. Pour offrir cette année le même niveau de service qu'il offrait l'an dernier, l'État doit disposer d'un montant d'argent plus élevé. En effet, les prix augmentent chaque année (inflation) et il y a chaque année plus de gens à qui ces services sont dus (croissance démographique). On peut aisément tenir compte du premier facteur grâce au calcul du taux d'inflation ; cependant les coûts de la croissance démographique (qui amène également, rappelons-le, une croissance des revenus de l'État) sont plus difficiles à intégrer de façon précise. Pour cette question, nous nous contenterons donc de comparaisons.

Le graphique 1 présente la variation du taux de croissance des dépenses de programmes de l'État (soit l'ensemble de ses dépenses excluant le service de la dette), en en soustrayant l'inflation pour la période allant de 1990 à 2008.

GRAPHIQUE 1 Taux de croissance des dépenses de programmes (%), après inflation, Québec, 1990-2008



Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableaux 385-0002 et 326-0021, calcul des auteur·es.

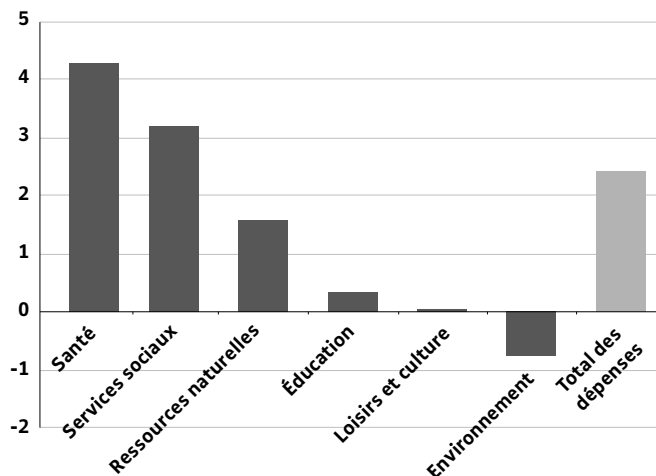
^a Car, en fait, plusieurs autres variables peuvent entrer en ligne de compte et faire varier les coûts du gouvernement d'année en année : variations spécifiques de certains prix qui concernent davantage le gouvernement, pénuries de certains produits ou de main-d'œuvre, ententes prévues aux conventions collectives ou signatures de nouvelles conventions, etc.

De 1990 à 2008, la croissance moyenne annuelle des dépenses publiques a été de 2,2 % après inflation. Pendant ce temps, la population du Québec augmentait en moyenne de 0,6 % par année. Si on peut dire qu'en moyenne les dépenses publiques ont connu une croissance annuelle bien réelle, le graphique 1 indique aussi qu'elles ont parfois décliné, soit entre 1996 et 1998. Cette période correspond à la mise en place de politiques d'austérité par le Parti québécois, alors dirigé par Lucien Bouchard, dans le but d'atteindre le déficit zéro*. Nous reviendrons, plus bas, sur les mesures adoptées par le gouvernement au cours de cette période.

On note également un autre creux où les dépenses publiques sont inférieures à la moyenne de la période, sans toutefois passer la ligne du zéro. Ce sont les années 2004 et 2005, qui font suite à la volonté de « réingénierie de l'État » du Parti libéral de Jean Charest. Comme cette période n'est pas clairement identifiée à l'austérité, nous n'étudierons pas son cas spécifique. Même si l'on pourrait supposer que le discours public de l'époque a annoncé une période d'austérité, elle ne s'est pas réalisée dans les faits. À chaque extrémité de la période se remarquent aussi des années de croissance négative, plus en raison de conjonctures économiques difficiles que d'actions gouvernementales précises.

Il est intéressant de noter que la croissance des dépenses n'a pas été la même dans tous les secteurs durant cette période. Nous manquons d'espace pour étudier en profondeur l'évolution de chacun des postes de dépenses du gouvernement, mais le graphique 2 présente la croissance annuelle moyenne de six grands postes de dépenses du gouvernement québécois, telle que recensée par Statistique

GRAPHIQUE 2 Taux de croissance annuel moyen des dépenses des différents postes budgétaires du gouvernement (%), après inflation, Québec, 1990-2008



Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableaux 385-0002 et 326-0021, calcul des auteur·es.

Canada^a. On y constate certaines divergences entre les différentes missions de l'État.

Comme on peut le voir, alors que les dépenses en santé croissaient en moyenne de 4,3 % par année après inflation, l'éducation, l'environnement, les loisirs et la culture ont vu leurs dépenses stagner, voire légèrement diminuer chaque année; les ressources naturelles et les services sociaux ont oscillé entre ces deux pôles.

Une fois esquissé ce cours général des dépenses gouvernementales de 1990 à 2008, voyons d'un peu plus près les mesures mises en place lors de la plus récente période d'austérité avant la crise de 2008, celle qu'on nomme le déficit zéro.

1.3 Le déficit zéro 1996-1998

Alors que le gouvernement fédéral de Jean Chrétien met en place une série de mesures pour retrouver l'équilibre budgétaire afin de réduire le poids de sa dette, le gouvernement du Québec dirigé par Lucien Bouchard veut aussi atteindre le déficit zéro. Quelle est la stratégie déployée pour atteindre cet objectif? Quels secteurs du gouvernement sont les plus touchés? Tentons d'y voir plus clair.

D'abord, les données précitées de Statistique Canada permettent de mieux voir où ont eu lieu les plus importantes réductions de dépenses, comme on le constate au tableau 1.

TABEAU 1 Croissance des dépenses de programmes (%), après inflation, Québec, 1996-1998

	1996	1997	1998
Total des dépenses	-0,2	-3,4	0,7
Santé	-1,1	-4,0	7,1
Services sociaux	-0,8	-0,5	-8,9
Éducation	-1,9	-6,2	-9,0
Conservation des ressources et développement de l'industrie	0,1	-12,5	2,2
Environnement	6,6	-16,5	-6,0
Loisirs et culture	-4,4	4,7	-8,3

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableaux 385-0002 et 326-0021, calcul des auteur·e·s.

a Afin de stabiliser les postes pour permettre la comparaison entre les provinces, Statistique Canada organise les postes de dépenses différemment de leur répartition par ministère au sein du gouvernement du Québec. Il faut donc être prudent au moment des comparaisons. Il est bon de dire également que ce mode de calcul des dépenses publiques diffère de celui employé par d'autres organismes, par exemple l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

Si ces chiffres sont intéressants et nous permettent de mieux comprendre à quel point l'éducation, l'environnement et les services sociaux ont subi d'importants contrecoups pendant cette période, il est tout aussi pertinent de consulter les budgets de dépenses publiés par le Secrétariat du Conseil du trésor à l'époque pour voir de quelle façon ces compressions sont présentées et leurs conséquences, décrites.

Les textes produits par le président du Conseil du trésor de l'époque, Jacques Léonard, ressemblent à s'y méprendre aux écrits et aux paroles de son successeur actuel, Martin Coiteux, en poste depuis avril 2014. Pour mesurer à quel point les discours justifiant l'austérité se ressemblent, même à presque vingt ans de distance, voici quelques citations de Jacques Léonard :

L'élimination du déficit permettra de rétablir l'équité envers les générations futures, de redonner au gouvernement la marge de manœuvre qui lui fait grandement défaut et de restaurer un climat favorable à l'investissement⁴.

Pour faire un redressement à sa manière, le Québec doit agir maintenant⁵.

Ce faisant, nous progressons rapidement dans la solution d'un problème qui mine depuis trop longtemps notre capacité de bâtir une société plus prospère et plus généreuse⁶.

La plupart de nos grands programmes de dépenses ont été mis en place dans la foulée de la Révolution tranquille, il y a maintenant plus de trente ans. Notre société a changé, ainsi que l'économie, le marché et nos conditions de vie de tous les jours. Il est devenu impératif non seulement d'adapter nos services publics aux nouvelles réalités, mais de le faire d'une façon qui puisse être soutenue à long terme⁷.

Depuis les années soixante, l'État québécois a élargi le champ de ses activités et en a exercé certaines qui ne relèvent pas de façon aussi convaincante des missions essentielles de l'État. Dans un contexte de rareté des ressources, des remises en question s'avèrent nécessaires⁸.

Le danger qui nous guette ne se trouve pas dans les changements que nous devons faire. Il résiderait plutôt dans l'immobilisme, dans le refus du changement ou encore dans le syndrome du « pas dans ma cour »⁹.

La lecture de ces extraits nous permet de constater que, au moins au niveau du discours, l'austérité ressemble à une intensification exceptionnelle du néolibéralisme. Le redressement des finances publiques y apparaît comme une occasion d'aller plus loin dans le « recentrage du rôle de l'État », dans « l'amélioration de l'organisation du travail » ou dans « l'adaptation du rôle des programmes » à la nouvelle réalité. L'austérité est un moment exceptionnel d'intensité de l'action gouvernementale, mais parfaitement en phase avec le discours néolibéral dominant.

En chiffres absolus, les compressions alors exigées par le Conseil du trésor correspondent à 2,2 G\$ et à 2,3 G\$ en 1996-1997 et 1997-1998 respectivement.

Ces réductions de plusieurs milliards visent des secteurs précis au sein des ministères. Voyons au tableau 2 comment

TABEAU 2 Justification par le gouvernement des compressions dans différents ministères, Québec, 1996

Ministère	Justification de la compression
Santé	« Transformation du réseau ainsi que des changements apportés au programme de médicaments et de services assurés »
Éducation	« Diminution des services et des encadrements administratifs et le resserrement de la contribution gouvernementale au financement des dépenses administratives des réseaux »
Soutien aux familles	« Économies à être réalisées dans le régime de sécurité du revenu et dans les services de garde à l'enfance »
Autres ministères	Réduction de l'aide financière aux entreprises, fermeture de centres de détention, réduction des sommes versées aux municipalités et réduction de la réfection des routes.

Source : Secrétariat du Conseil du trésor, *Crédits 1996-1997 : Renseignements supplémentaires*, Québec, 1996, p. 22.

le gouvernement a expliqué les compressions qu'il souhaitait réaliser à cette époque.

La lecture des articles de presse de l'époque nous permet de comprendre comment ces compressions ont affecté les programmes sociaux au-delà du langage aseptisé des documents gouvernementaux. Le budget 1996-1997 amène son lot de compressions. Plus de 1 900 postes de fonctionnaires sont coupés (dont 660 au ministère des Transports)¹⁰, le budget des commissions scolaires est réduit et on coupe des postes de professionnel-le-s dans les écoles¹¹, on sabre dans l'allocation au logement des personnes assistées sociales et dans les programmes d'embauche les concernant¹², on ferme 4 000 lits dans les hôpitaux et on y incite de nombreux départs volontaires à la retraite, encouragés par un programme du ministère de la Santé qui ne les remplace pas¹³, on instaure aussi des péages dans les parcs nationaux et on délègue aux villes des responsabilités de surveillance environnementale¹⁴.

Les effets ne se font pas attendre. En santé et en éducation en particulier, ces importantes coupes provoquent des réactions dans plusieurs régions. En santé, la pression augmente d'un cran alors que le ministre Rochon se voit obligé de couper 100 M\$ supplémentaires quelques mois seulement après le budget parce que le programme d'assurance médicaments ne rapporte pas autant d'économies que prévu¹⁵. En décembre 1996, les médecins instaurent différents moyens de pression (journées de grève, journées d'étude) pour protester contre leurs baisses de rémunération¹⁶. Du côté de l'éducation, ce sont les cégeps qui annoncent qu'ils ne peuvent sabrer davantage dans leurs dépenses¹⁷.

Le budget de l'année suivante (1997-1998) est adopté alors que le gouvernement, voulant économiser plus de 800 M\$, négocie une convention collective avec ses employé-e-s et qu'il propose l'abolition de 15 000 postes, majoritairement par des départs à la retraite¹⁸. De nouvelles compressions sont annoncées en santé et en éducation, ce qui signifie des diminutions de salaire et de personnel dans les deux réseaux¹⁹. On annonce aussi une hausse des taxes scolaires, une diminution des fonds attribués au transport des élèves, une hausse du prix des chambres à l'hôpital et dans les centres d'accueil et une hausse des frais de scolarité facturés aux étudiant-e-s venus de l'étranger²⁰.

Les tentatives de résistance aux réductions de postes et de salaires se heurtent à l'adoption d'une loi spéciale²¹. Un an plus tard, le gouvernement dépose un budget où il réduit l'impôt sur le revenu et augmente un ensemble de taxes et de tarifs à la consommation (TVQ, impôt sur le tabac, immatriculation, etc.)²².

La période d'austérité que nous appelons au Québec le « déficit zéro » confirme donc l'hypothèse avancée plus haut : c'est une intensification de mesures néolibérales ayant pour effet de déstructurer les secteurs de l'État qui fonctionnent en dehors de la logique de marché. Elle nous permet de constater qu'en effet, avant la période d'austérité actuelle, les services publics avaient déjà été grandement affectés et transformés. Par contre, cela ne signifie pas qu'en dehors de cette période précise, les services publics sont restés intacts. En temps « normal », le néolibéralisme continue à s'imposer : ses mesures sont peut-être moins radicales, mais elles transforment néanmoins sans cesse l'État.

1.4 Le Québec est-il en période d'austérité ?^a

Maintenant que nous avons situé les caractéristiques et les effets d'une période précédente d'austérité, le déficit zéro, nous pouvons tenter de vérifier si le Québec connaît bel et bien actuellement une période d'austérité. D'aucuns contestent cette thèse en soutenant plutôt que le Québec connaîtrait une période de rigueur budgétaire, certes, mais pas d'austérité. Cet argument est soulevé tant par des éditorialistes²³ et des chercheurs d'autres instituts de recherche²⁴ que par le président du Conseil du trésor²⁵ et le premier ministre lui-même²⁶. Il est donc important d'y répondre avant d'aller plus loin.

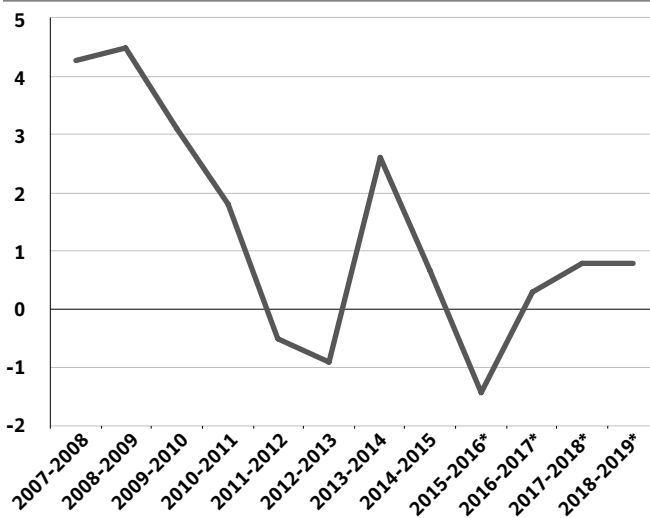
Deux arguments s'opposent au fait de qualifier de phase d'austérité la période actuelle. Le premier consiste à souligner que les dépenses gouvernementales ne cessent de croître. Le second, à affirmer que le gouvernement poursuit ses dépenses en infrastructures. Ainsi, selon les adeptes de cette lecture, on devrait parler de rigueur budgétaire plutôt que d'austérité. On comprend évidemment les raisons communicationnelles liées à cette distinction. Les mesures d'austérité ayant acquis mauvaise presse à la suite d'expériences

^a Cette section reprend en bonne partie le texte de notre mémoire remis à la Commission des Finances publiques en février 2015.

particulièrement douloureuses et inefficaces en Europe – en Grèce et en Espagne, bien sûr, mais aussi dans toute la zone euro, qui souffre en ce moment d'importantes difficultés économiques –, on souhaite se distancier de l'usage de ce terme ici. Au-delà de cette volonté purement tactique, voyons si ces arguments survivent à l'analyse.

Appliquons, tout d'abord, la méthode qui nous a permis de repérer une précédente période d'austérité dans l'histoire du Québec au début du présent chapitre : observons la croissance des dépenses de l'État de 2009 à 2015 après inflation, à l'aide du graphique 3^a. Rappelons que pour être qualifiée d'austère, une période donnée doit présenter des dépenses gouvernementales dont la croissance est inférieure à l'inflation. Gardons en tête aussi qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle et, si presque tous les gouvernements tiennent aujourd'hui un discours néolibéral, il faut pouvoir distinguer les moments où ils vont jusqu'à imposer cette condition d'austérité.

GRAPHIQUE 3 Évolution de la croissance des dépenses (%), après inflation, Québec, 2009-2019



* Données prévisionnelles

Source : Ministère des Finances, *Plan budgétaire 2010-2011*, p. I3, et *Plan budgétaire 2014-2015*, p. D5 et I3, calcul des auteur·es.

Comme on peut le voir, en 2011-2012 et 2012-2013, la croissance des dépenses du gouvernement se situait sous l'inflation, ce qui signifie qu'il ne pouvait faire les mêmes dépenses que lors des années précédentes sans couper ailleurs. En 2014-2015, les dépenses devraient être légèrement

supérieures au niveau de l'inflation (+0,7 %). Enfin, l'an prochain, en 2015-2016, le gouvernement prévoit se positionner à nouveau sous la barre de l'inflation. Rappelons qu'une autre donnée entre en ligne de compte : la croissance démographique. Pendant ces trois années, comme la population du Québec continue d'augmenter, le gouvernement est tenu d'offrir plus de services avec des moyens réduits.

C'est dire que le premier argument ne tient pas. On ne peut affirmer que les dépenses du gouvernement ont augmenté chaque année. Par contre, on ne peut non plus affirmer que toutes les années suivant la crise de 2008 ont été des années d'austérité. Nous soutiendrons dans cette étude que le gouvernement du Québec a également procédé à des mesures de relance à la suite de la crise et que celles-ci arrivent parfois en même temps que les mesures d'austérité.

C'est d'ailleurs ce qui permet de répondre au second argument. Il est tout à fait exact de dire que le gouvernement continue d'investir dans ses infrastructures et que, depuis 2007 et l'adoption de son Plan québécois pour les infrastructures (PQI), il le fait de façon plus intensive qu'auparavant. Comme nous le verrons plus bas, certains programmes d'infrastructures ont été au cœur de la stratégie de relance du gouvernement du Québec. Cependant, affirmer pour autant que le gouvernement n'est pas en période d'austérité procède d'une importante omission : les infrastructures ne remplacent pas les dépenses budgétaires du gouvernement. En d'autres mots, le gouvernement peut bien rénover des écoles, mais s'il coupe du même souffle les vivres aux commissions scolaires, les services offerts aux élèves – l'aide au devoir ou l'aide alimentaire, par exemple – diminueront effectivement. Il n'offrira pas le même niveau de service que l'année précédente. De plus, le gouvernement précédent²⁷ et celui en place en ce moment²⁸ ont souhaité diminuer les dépenses d'infrastructures pour les mêmes raisons qu'ils mettent en place les politiques d'austérité.

Bref, s'il faut souligner que l'austérité n'a pas la même ampleur ici que dans certains pays d'Europe, il faut y voir une différence de degré et non de nature. Les mesures employées, la décroissance du financement des programmes sociaux face à l'inflation et les discours employés pour les justifier montrent bien que le Québec connaît une période d'austérité même si celle-ci se produit au même moment que certaines mesures de relance mises en place après la crise de 2008. Les années 2011-2012 et 2012-2013 et fort probablement 2015-2016 correspondent bien à la définition que nous donnons de l'austérité : des moments exceptionnels d'intensification du programme néolibéral qui comportent soit une diminution marquée des dépenses, soit une augmentation marquée des contributions ou les deux.

^a Cela nous paraît la méthode la plus simple de procéder, mais on aurait pu aussi étudier les nouveaux revenus du gouvernement en matière de taxes et de tarifs. Le graphique 3 présente des données bien différentes pour 2008-2009 que celles du graphique 1 pour 2008. Cela s'explique par le fait que les données viennent du ministère des Finances et non de Statistique Canada, qui ne rend plus de données détaillées disponibles en ce moment pour les dépenses dans l'administration publique depuis 2009.

Chapitre 2

Femmes et austérité : regard sur l'Europe

Plusieurs pays ont imposé des mesures d'austérité après la crise de 2008. L'endettement privé et public explosait, de nombreux emplois se perdaient et les déficits chroniques devaient être résorbés, maîtrisés et compensés pour répondre aux demandes des crédateurs et des agences de notation²⁹. Quelques années plus tard, des organismes nationaux et internationaux se sont penchés sur l'impact de ces politiques sur la population. Alors que le discours de l'austérité valorise le principe selon lequel « tout le monde doit faire sa part », il s'avère plutôt que certains groupes de gens sont plus touchés que d'autres. Les personnes pauvres, racisées, vivant avec un handicap et les femmes sont généralement celles que l'austérité affecte le plus. Lorsqu'une personne cumule plus qu'une de ces caractéristiques, elle est encore plus touchée. Malheureusement, les plans de relance économique n'intègrent pas l'analyse différenciée selon les sexes. Du côté de la Commission européenne, on note que « [l']absence d'intégration de l'égalité des sexes est symbolique d'une faible sensibilité à ce problème d'égalité femmes/hommes en réponse à la crise³⁰ ».

D'abord, il est important de noter que la crise de 2008 et l'austérité vécue dans plusieurs pays à sa suite sont très liées. Il est parfois difficile de discerner leurs effets respectifs. Cette distinction tient à deux aspects : le secteur touché et la volonté politique en cause. Si la crise a eu des répercussions sur toutes les sphères d'activité, c'est d'abord le secteur privé qui en a subi les contrecoups. L'austérité, quant à elle, est plutôt une série de mesures réfléchies, imposées d'abord et avant tout au secteur public. Par ailleurs, ces contraintes internes à l'État ont des effets externes bien réels, tant dans d'autres secteurs de l'économie que dans la sphère personnelle³¹. Bien entendu, les conséquences de la crise et de l'austérité se nourrissent les unes des autres et affectent tout le monde. Par exemple, si la crise a d'abord frappé les emplois masculins, l'austérité, par ses coupes dans la fonction publique, affecte surtout des femmes. D'autre part, si on regarde du côté des plans de relance, c'est d'abord chez les hommes qu'on crée de l'emploi. En Espagne, par exemple, entre 2008 et 2013, 95 % des emplois créés grâce aux plans de stimulation économique ont été accordés à des hommes³².

La plupart des documents abordant l'impact de l'austérité sur les femmes s'intéressent particulièrement à l'Europe. Dans de rares cas, on parle également de pays d'Amérique du Sud ou d'Afrique. En effet, même si de plus en plus de spécialistes critiquent les mesures d'austérité, les

plans d'ajustements structurels imposés par le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale exigent généralement la mise en place de telles mesures en échange d'une aide financière. De notre côté, nous limiterons notre analyse aux pays européens.

Jill Rubery, professeure à la Manchester School of Management de l'Université de Manchester, travaille depuis des années à recenser l'effet des crises économiques et de l'austérité sur les femmes³³. Dans ses recherches sur les récentes mesures d'austérité instaurées en Europe, elle désigne quatre rôles dont l'État se désengage aujourd'hui et qui affectent principalement les femmes³⁴. Il s'agit de ses rôles de support financier, d'employeur direct, de fournisseur de services et de rempart contre la marchandisation du vivre ensemble. Nous reprendrons ces catégories pour notre recension de rapports internationaux publiés au sujet de l'impact de l'austérité sur les femmes. Pour les besoins de notre étude, nous centrerons cet examen sur la période allant de 2008 à 2014.

2.1 Support financier

Le support financier que procure l'État ne comprend pas seulement l'aide financière de dernier recours, appui que l'on nomme « aide sociale » au Québec. En effet, les gouvernements soutiennent financièrement leur population par un ensemble de programmes. Avec l'austérité, bon nombre d'entre eux ont été resserrés, voire abolis, afin d'à la fois économiser de l'argent et « recentrer » les rôles de l'État sur ses missions jugées prioritaires. Ainsi, en Europe, on constate depuis peu une contraction des programmes de soutien financier tant pour les familles et l'aide à l'enfance que pour les personnes âgées³⁵.

C'est à l'aide de telles justifications que plusieurs États ont revu à la baisse leurs programmes de congés parentaux. Dans certains cas, il s'agissait de reporter à plus tard l'introduction d'un congé de paternité, une mesure qui aurait allégé la tâche de parentalité pour les femmes (Espagne, Estonie, Islande, République tchèque, etc.³⁶), alors que dans d'autres, il est plus difficile d'avoir simplement droit à un congé de maternité (Grèce, Portugal, Roumanie, etc.³⁷). À la suite de la crise, on rapporte par ailleurs une hausse des violations de droits des femmes enceintes et des jeunes mères, notamment quant au respect des congés de maternité, à l'accès à des services de garde ou à un retour progressif après la grossesse³⁸. L'austérité aura, quant à elle, affecté les groupes de défense de droits, limitant l'accès des femmes à des ressources leur permettant de contester les pratiques illégales dont elles peuvent être victimes³⁹.

Les congés parentaux ne sont pas les seuls affectés. D'autres formes de soutien financier diminuent également. Le journal britannique *The Guardian* a remarqué en Grèce un phénomène inquiétant : les orphelins économiques. En effet, il semble que de plus en plus de mères monoparentales

se retrouvent avec pour seul recours d'abandonner leurs enfants dans des orphelinats, ayant épuisé l'ensemble des programmes publics, des congés parentaux et du soutien communautaire⁴⁰.

L'appui financier aux personnes âgées est également touché par l'austérité. En Europe, une des façons de restructurer les finances publiques a été de réformer les retraites. La population vieillit et les retraites coûtent de plus en plus cher, avec une pression « insoutenable » pour les budgets publics. Il faut donc penser à retarder l'âge de la retraite^a, diminuer les prestations^b, limiter l'indexation^c. Bien que les pays touchés par l'austérité justifient de telles réformes par l'importance d'équilibrer leurs budgets à court et à moyen terme, une tendance plus lourde se dessine. Les changements imposés pénalisent généralement plus les femmes : puisque leur carrière est souvent moins longue que celles des hommes^d, elles cotisent moins longtemps. Elles cotisent également moins puisque leur salaire est moindre. Encore aujourd'hui, les femmes gagnent entre 5-7 % (Hongrie, Mexique, Nouvelle-Zélande) et 39 % (Corée) de moins que leurs collègues masculins⁴¹. Ces deux facteurs font que leurs rentes sont généralement inférieures à celles des hommes. Les coupes et l'ajout de restrictions les affectent donc davantage. Les femmes sont plus susceptibles d'être pauvres à la retraite, surtout en période d'austérité⁴². Mais il y a un autre élément à considérer. Les jeunes familles comptent souvent sur les grands-parents, et en particulier sur les grands-mères, pour les aider avec leurs enfants, surtout quand les services de garde sont chers et

a Il s'agit de la mesure la plus généralement imposée, tant dans les pays reconnus comme soumettant leur population à des mesures d'austérité très strictes (Grèce, Espagne, Portugal, Grande-Bretagne, etc.) que dans d'autres pays moins affectés (France, Australie, Japon, etc.). Maria Karamessini et Jill Rubery (éd.), *Women and austerity : the economic crisis and the future for gender equality*, New York, Routledge, 2013, p. 343 ; David Natali et Furio Stamati, *Reforming pensions in Europe : a comparative country analysis*, Bruxelles, Euro-trade union institute, 2013.

b En Irlande et en Espagne, on calcule maintenant les prestations à la retraite à partir de plus d'années de carrière, réduisant du même coup les montants promis. L'Italie est quant à elle passée en 2012 à un régime public à contributions déterminées, ce qui veut généralement dire des prestations plus faibles (et assurément plus imprévisibles). Karamessini et Rubery (éd.), *ibid.* ; Natali et Stamati, *op. cit.*

c En Italie, l'indexation ne se fera que pour les travailleurs et les travailleuses les plus pauvres (www.rfi.fr/europe/20111205-italie-une-cure-austerite-precident/). L'Espagne aussi a annulé l'indexation. La Grande-Bretagne et la Slovénie ont pour leur part revu les règles de calcul pour l'imposer. Natali et Stamati, *op. cit.*

d Pensons par exemple aux congés de maternité ou aux autres types d'absences pour s'occuper de proches malades ou en perte d'autonomie... Ces raisons expliquent l'absence de plusieurs femmes sur le marché du travail, ou leur présence à temps partiel pendant des périodes plus ou moins longues. Les femmes sont non seulement surreprésentées dans les statistiques d'aidant-e-s naturels, mais ce sont également elles qui y consacrent le plus de temps. Maire Sinha, *Portrait des aidants familiaux*, 2012, Statistique Canada, 2013, p. 12.

rares. En retardant l'âge de la retraite et en précarisant les revenus des retraité-e-s, on réduit du même coup la capacité des personnes âgées à offrir ce soutien souvent crucial.

La crise économique et l'austérité ont aussi des effets sur la violence conjugale. D'abord, la crise a mis en place des conditions favorisant la multiplication des agressions conjugales en précarisant de plus en plus de ménages⁴³. En effet, le stress causé par la perte d'un emploi ou une situation économique difficile est reconnu comme un facteur de risque de violence conjugale⁴⁴. Malheureusement, ce sont également des conditions qui accroissent la pression pour rester en couple, même en présence de violence conjugale. Quant à l'austérité, en plus de limiter le soutien gouvernemental aux ménages, et donc de potentiellement réduire l'indépendance économique des femmes, elle sert de justification à des gouvernements comme ceux de la Grande-Bretagne pour réduire leurs subventions aux groupes de soutien aux femmes victimes de violences, forçant certains centres d'hébergement à fermer.

2.2 Employeur direct et effet sur le marché du travail

Après la crise de 2008, une réduction de l'écart entre les hommes et les femmes dans certains indicateurs d'emploi, par exemple le taux de chômage ou l'écart salarial, s'est manifestée dans la plupart des pays touchés. Cependant, si l'écart se réduit, c'est pour les mauvaises raisons : la crise a d'abord affecté les hommes, les mettant au chômage et réduisant leur rémunération⁴⁵. Cette situation s'explique en partie par ce qu'on appelle la « ségrégation occupationnelle ». En effet, les hommes et les femmes occupent généralement des secteurs distincts. Par exemple, les travailleurs masculins sont surreprésentés dans la construction et l'exploitation des ressources naturelles, tandis que les travailleuses se retrouvent en plus forte proportion dans la fonction publique ou le secteur des services⁴⁶.

Bien que la crise ait surtout affecté les secteurs à prédominance masculine, les femmes ont également subi ses effets négatifs. Celles-ci ont notamment vu leur nombre d'heures travaillées diminuer et leur situation devenir de plus en plus précaire⁴⁷. En réponse à l'augmentation du taux de chômage, les gouvernements ont mis en place des mesures visant à promouvoir une plus grande flexibilisation du marché du travail. Ils ont permis, entre autres, plus d'horaires atypiques, de travail à temps partiel, de réductions de salaire et d'augmentation d'heures sans compensation. Or, de telles conditions de travail sont déjà celles de plusieurs femmes, tant avant qu'après la crise. Certains observateurs et observatrices en concluent à une féminisation du marché du travail, non sur le fond, mais sur la forme. D'un côté, les femmes se retirent du marché du travail pour assumer plus de responsabilités familiales face au désengagement de l'État et à l'instabilité de leur emploi⁴⁸ et, de l'autre, le marché du travail impose de plus en plus à l'ensemble de la main-d'œuvre

les conditions précaires autrefois réservées aux femmes⁴⁹. De plus, il a été remarqué que les contrats temporaires ont un effet positif sur les hommes, en facilitant leur accès à un emploi permanent, mais pas sur les femmes :

Ces dernières restent souvent emprisonnées dans des contrats temporaires ou sortent du marché du travail lorsque leur contrat se termine. À court terme, l'impact de la crise sur les femmes semble être limité à ce qu'elles aient des emplois précaires. Par contre, à la fois par la réduction de l'offre des services publics que par les difficultés à retourner sur le marché du travail – souvent dans des emplois précaires – les effets peuvent être beaucoup plus décourageants à long terme⁵⁰.

Tous les rapports internationaux consultés font part de l'importance de l'État comme employeur féminin. Or, l'une des principales mesures d'austérité imposées partout au monde est de réduire la masse salariale des employé·e·s de l'État, soit en gelant ou en réduisant les salaires, soit en coupant des postes. En Grande-Bretagne, on estime que 900 000 postes du secteur public seront abolis entre 2011 et 2018⁵¹. Plus encore, en Espagne, ce sont les secteurs à main-d'œuvre majoritairement féminine qui ont connu les plus importantes compressions, soit en santé, en éducation et en soins de longue durée (respectivement composés à 67 %, 73 % et 87 % de femmes)⁵². Incidemment, une des conséquences de l'austérité est non seulement de réduire le nombre d'emplois de qualité déjà exercés par des femmes, mais, du même coup, de réduire leurs possibilités de se projeter dans un emploi à haute valeur sociale et productive.

En plus d'être reconnu comme un facteur de résilience économique, le secteur public est aussi généralement vu comme un modèle en matière de conditions de travail, que ce soit en étant accommodant pour les horaires, en offrant de nombreux congés sociaux, en accordant plusieurs périodes de vacances ou en assurant un revenu adéquat à la retraite⁵³. En ce sens, l'austérité vient changer la donne en réduisant considérablement ces avantages et en les transformant plutôt en charges grevant les budgets de l'État. Le secteur public est donc de plus en plus perçu comme un secteur improductif et déstabilisant⁵⁴. Enfin, la décision des gouvernements de couper dans la fonction publique réduit la capacité de ce secteur de jouer son rôle traditionnel de stabilisateur économique.

2.3 Fournisseur de services

S'il est vrai que la masse salariale est l'un des postes de dépenses le plus important d'un gouvernement, il est important de rappeler que ces emplois sont liés à des prestations de services et donc que couper dans les postes veut inévitablement dire couper dans les programmes et services. En alléguant l'austérité, les États essaient de convaincre la population que les programmes actuels vont au-delà des limites de leurs missions. On voit ainsi la charge de responsabilités d'abord collectives être transférée sur les individus⁵⁵.

Les services publics auxquels on pense en premier sont généralement l'éducation et la santé. Il s'agit également des secteurs souvent présentés comme « épargnés » par les restrictions budgétaires. Pourtant, malgré cette apparence de bonnes intentions, ces domaines subissent également une politique financière de rigueur qui les force à revoir les services offerts, ou à devoir faire plus avec moins.

Par exemple, en Grèce, les enfants dont au moins un parent est « inactif » n'ont pas le droit aux plages horaires scolaires étendues (« all day schools ») ; de plus, les activités parascolaires ont été annulées pour tout le monde dans plusieurs écoles, écourtant du même coup le temps passé dans un cadre scolaire. Toujours en Grèce, certains coûts de traitements médicaux et pharmaceutiques ont été transférés aux bénéficiaires. On signale déjà certains effets négatifs de cette politique sur le traitement du cancer du sein, les diagnostics prénataux et les activités de dépistage, notamment celui d'infections transmises sexuellement⁵⁶.

S'il s'agit d'un effet moins direct de la crise, on constate néanmoins que le climat social et économique affecte également la présence de femmes dans des départements universitaires considérés comme plus « masculins ». Au Portugal, la diplomation féminine en science, technologie et informatique a diminué de près de 10 % entre 2000-2001 et 2009-2010, alors qu'en ingénierie, elle a décliné de 25 %⁵⁷.

Il faut dire que le passage d'un filet social de responsabilité publique à une assistance principalement privée se fait aux dépens d'une certaine autonomie pour les femmes. Tant dans les pays à politique d'austérité qu'ailleurs, ce sont encore elles qui accomplissent le plus de tâches domestiques dans les familles⁵⁸. Les réductions de services et de budgets dans les services publics tombent donc surtout sur leurs épaules. Ce sont également les femmes qui s'occupent généralement le plus des membres inactifs de leur famille, qu'il s'agisse des enfants, des personnes vivant avec un handicap ou des personnes âgées. Dans certains pays, on perçoit de plus en plus un retour à des rôles genrés traditionnels à la suite de la crise financière et des mesures d'austérité imposées. Prenons par exemple le Portugal, où on entend de plus en plus de femmes dire quitter le marché du travail et retourner à la maison pour des raisons budgétaires⁵⁹. Ce type de dilemmes se multiplie partout où sévit la reprivatisation des services publics, surtout dans le domaine du soin⁶⁰.

En effet, comme l'État se désengage des services sociaux, les femmes subissent une pression supplémentaire pour prendre encore plus en charge le soin des autres. De plus, devant l'augmentation du coût des services de garde, du transport et des taxes, il peut devenir avantageux – ou, du moins, moins désavantageux – pour une jeune mère de rester chez elle plutôt que de s'imposer un emploi précaire et instable⁶¹. Les changements apportés aux congés de maternité ou de paternité, les calculs qui déterminent le seuil qui

donne accès à certains services sociaux ou prestations et l'imposition de tarifs à partir du revenu du ménage participent tous à construire cette réalité. L'unité familiale devient alors l'unité de base de réception d'une assistance sociale, rendant du même coup invisible la réalité économique des personnes qui ont des revenus moins élevés, soit en majorité des femmes.

2.4 Rempart contre la marchandisation du vivre ensemble

L'objectif de réduire les écarts entre les hommes et les femmes devient de plus en plus un but secondaire. Dans plusieurs pays, les budgets alloués à l'égalité des sexes ont été sévèrement amputés. Plusieurs organismes ont dû fermer, réduire leurs activités ou les réorienter. En Espagne, le ministère de l'Égalité a eu une courte vie : mis en place en 2008, sa mission a été transférée à un autre ministère en 2010 (avec réduction de budget conséquente). En Lettonie, le Programme for the Implementation of Gender Equality 2007-2010 a été suspendu, faute de budget⁶². En Irlande, le Women's Council of Health a fermé ses portes en 2009, alors que l'Equality Authority a vu son budget réduit de 43 % la même année. Trois ans plus tard, il a dû fusionner avec la Human Rights Commission⁶³. Compte tenu de tels choix, il n'est pas surprenant de voir le peu de pays qui ont pris en compte l'analyse différenciée selon les sexes dans l'application de leurs mesures. Seuls le Portugal, la Slovaquie et la Suède n'ont pas diminué les budgets attribués aux institutions faisant la promotion de l'égalité des sexes⁶⁴. Quant à l'Islande, elle fait figure d'exception. À la suite de la crise, la dimension du genre est devenue un critère intégral de la mise en place des politiques publiques⁶⁵.

Afin d'épargner plus d'argent, les États utilisent le concept de «revenu du ménage» pour de plus en plus de programmes. Ce faisant, ils masquent les écarts de richesse entre les membres d'un couple et rendent plus difficile l'indépendance économique de chacun, et donc particulièrement celle des femmes⁶⁶. Par exemple, en Grande-Bretagne, l'aide pour les personnes inaptes au travail est maintenant calculée en fonction du revenu du ménage. Comme les femmes vivent plus fréquemment que les hommes avec un-e partenaire qui travaille, ce sont elles qui seront plus touchées par cette mesure, les rendant du même coup plus dépendantes de leur conjoint⁶⁷.

Si les réformes propulsées par l'austérité prennent parfois en considération la nécessité d'offrir un soutien aux personnes plus pauvres, on se retrouve rapidement avec un système à deux vitesses. Les plus riches peuvent se permettre d'assumer les coûts d'une privatisation, alors que les plus pauvres bénéficient de certaines subventions pour tenter de compenser leurs faibles revenus. Cette conjoncture crée deux problèmes : d'abord, il faut prouver sa pauvreté, sa situation nécessiteuse afin d'être admissible aux mesures

d'aide financière, et ensuite, la classe moyenne, qui n'est ni assez riche pour avoir les revenus nécessaires à l'achat de services, ni assez pauvre pour recevoir un support de l'État, se retrouve prise à la gorge, et animée simultanément d'un certain ressentiment à voir «l'argent de leurs taxes» payer des programmes auxquels ils n'ont plus droit. Ces choix rompent avec la tradition d'universalité qui était pourtant la base du filet social⁶⁸. L'austérité participe à la désolidarisation de la société⁶⁹.

C'est ainsi que «si la réduction des inégalités de genre ne s'inverse pas encore, l'Europe et les États-Unis se situent à un tournant critique et à la merci d'évolutions négatives : abandon par l'État de sa fonction positive d'employeur, précarisation des parents isolés, impact sur la natalité⁷⁰.»

Selon la chercheuse Virginia Ferreira, si «le modèle de l'État providence est adapté à une société de producteurs, il est inutile dans une société de consommateurs⁷¹». En effet, tel que souligné plus haut, l'austérité n'est pas seulement une stratégie de retour à l'équilibre : elle participe plutôt à une transformation durable de la société⁷². Les exemples internationaux semblent confirmer cette théorie. D'ailleurs, les pays qui ont mis en place des mesures d'austérité en réponse à la dernière crise financière et où la conjoncture économique est quand même restée difficile ont réagi en instaurant encore plus de mesures d'austérité. Au mieux, celles-ci s'accompagnaient de mesures visant une relance du secteur privé au moyen, par exemple, de projets d'infrastructures.

Mais qu'en est-il au Québec ? Est-ce que la mise en place de mesures d'austérité manifeste également un biais genré ? Le prochain chapitre cherchera à répondre à ces questions.

Chapitre 3

La relance et l'austérité au Québec depuis 2008

Dans ce chapitre, nous allons comparer les mesures de relance déployées par le gouvernement du Québec et les mesures d'austérité qu'il a mises en place. Une fois établi que le Québec connaît une période d'austérité, que ce n'est pas la première fois et que, dans les autres pays du monde, l'austérité a lourdement pénalisé les femmes, nous aborderons le problème des conséquences pour les femmes de la période d'austérité actuelle au Québec. L'action gouvernementale étant complexe et les données issues de différentes sources étant souvent partielles, prévisionnelles ou incohérentes, il est nécessaire de se doter d'une méthode permettant d'évaluer l'action gouvernementale. Nous la détaillerons ici avant d'entreprendre notre comparaison.

3.1 Méthodologie

Notre étude porte sur les mesures des budgets adoptés, des mises à jour et des énoncés du ministère des Finances – nous ne considérons donc pas les budgets qui ont été présentés sans être adoptés par l'Assemblée nationale, comme celui de février 2014. Ce premier choix élimine l'ensemble des mesures ayant pu être adoptées en dehors des procédures habituelles du ministère des Finances – même si l'intégration de certaines d'entre elles à différents processus budgétaires a pour effet de les inclure dans nos calculs. Ce choix est limitatif, nous en sommes conscients, mais il était nécessaire de procéder de la sorte pour baliser les mesures étudiées.

À propos de ces mesures, nous avons choisi d'estimer comme valides et exactes les informations annoncées par le Ministère. Il est évident qu'en cours d'adoption des mesures, certaines données varient, mais il nous était impossible – faute de temps et d'information – de procéder à une vérification pour l'ensemble des mesures retenues. Pour réduire ces variations, nous avons choisi de nous en tenir aux mesures annoncées pour l'année budgétaire en cours et l'année suivante. C'est-à-dire que nous tenons compte de l'année de chaque budget étudié et de l'année suivante, mais pas des projections à plus long terme figurant dans les budgets, puisqu'elles tendent trop souvent à changer lors des budgets suivants. Si cette méthode a le désavantage de ne pas être toujours exacte (bien que les marges ne soient pas si grandes entre les deux), elle nous permet de vérifier à quel point, en fonction de sa volonté, le gouvernement pose des gestes qui bénéficient soit aux hommes soit aux femmes. Seulement les sommes dépensées effectivement ont été considérées. Si le coût pour le gouvernement d'un fonds de 500 M\$ est de 10 M\$, c'est ce

deuxième montant qui est retenu puisque c'est lui qui fera varier le solde budgétaire.

Nous avons aussi considéré que la croissance normale des dépenses ne constituait pas en soi une mesure de relance économique, mais s'en tenait au cours habituel de l'action gouvernementale. Nous avons aussi présumé que l'ensemble des nouvelles mesures annoncées correspondait à la croissance des dépenses excédant l'inflation et à la croissance démographique. Quant aux réductions de dépenses gouvernementales et aux compressions budgétaires annoncées, nous avons considéré que le montant avancé par le gouvernement était exact. Même si nous avons contesté ailleurs leur exactitude, il nous semblait que cette hypothèse était la meilleure option pour comparer les données d'une année à l'autre. En effet, comme pour les autres mesures, nous choisissons de nous concentrer sur les *choix* du gouvernement, et ceux-ci sont comparables année après année grâce aux documents budgétaires^a.

Notons par contre que les documents budgétaires ne sont pas toujours présentés de la même manière. Par exemple, dans les budgets de 2011-2012 et 2012-2013, la plupart des mesures d'austérité sont présentées en fonction de l'évolution des objectifs jusqu'à 2013-2014. D'une part, cela complique l'estimation pour les années précises, et d'autre part, le plan qui commençait en 2010-2011 était absent du budget en question. En conséquence, les seules données sur l'impact financier de, notamment, la limite de la croissance salariale en 2010-2011 ne se retrouvent que l'année suivante. C'est ainsi 1,4 G\$ de mesures qui ne sont pas considérées ici.

Notre étude s'étend de septembre 2008 à décembre 2014, c'est-à-dire du déclenchement de la crise financière de 2008 jusqu'aux dates de publication des plus récents documents produits par le ministère des Finances.

La quasi-totalité des mesures repérées a ensuite été partagée en deux catégories : mesures de relance et mesures d'austérité. Nous avons considéré comme des mesures de relance toutes celles visant à dynamiser l'économie par des transferts aux personnes ou aux entreprises. À celles-ci s'ajoutent les projets d'infrastructures qui n'avaient pas été annoncés avant la période étudiée^b. Ces mesures sont présentées à l'annexe 1.

Toutes les mesures qui visent à percevoir davantage de taxes ou de tarifs sont considérées comme des mesures d'austérité. S'ajoutent à celles-ci l'ensemble des mesures de compressions budgétaires faites à l'intérieur des ministères et organismes. Ces mesures sont présentées à l'annexe 2.

^a Bien qu'il aurait été possible de vérifier si certaines grandes annonces du gouvernement ont été réalisées comme prévu, il aurait été bien plus difficile de vérifier ce qu'il est advenu pour une série de petites mesures de quelques millions ou dans le cas de décisions budgétaires qui ont été implantées par des mesures fragmentées. Pour que tout soit comparable, nous avons préféré nous en tenir à ce qui a été annoncé.

^b Dans le cas des infrastructures, les montants totaux des investissements ont été considérés comme ils sont directement imputés à la dette.

TABLEAU 3 Mesures éliminées

Budget	Mesure	Montant associé (M\$)
Dépenses		
2009-2011	Expansion des parcs nationaux dans le Québec méridional	5,4
2009-2011	Relocalisation de sentiers de motoneige à l'extérieur des parcs nationaux des Monts-Valin et du Mont-Tremblant	1,4
2009-2011	Préserver l'environnement et valoriser le patrimoine naturel du Nord québécois	3,4
2009-2011	Financement d'une étude pour le Chantier de l'économie sociale	0,3
2010-2011	Relever le défi démographique	1
	Total dépenses éliminées	11,5
Revenus		
2010-2011	Lutte contre l'évasion fiscale	587
2011-2012	Autres mesures	22
2011-2012	Évasion fiscale et travail au noir (cibles additionnelles)	17
2011-2012	Hausse des frais de scolarité	58
2013-2014	Économies au service de la dette	29
2013-2014	Économies d'amortissement et d'intérêts	2
2014-2015	Autres mesures liées aux dépenses fiscales dont celles proposées par la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise	65
2014-2015	Accélération du traitement des dossiers judiciaires en matière pénale et autres actions	4
2014-2015	Améliorer l'efficacité des actions gouvernementales et lutter contre l'évasion fiscale	52,5
2014-2015	Implantation des modules d'enregistrement des ventes (MEV) dans le secteur des bars et des restos-bars	67
2012-2013	Initiatives additionnelles	14,4
	Total revenus éliminés	917,9

Source : Ministère des Finances, Plans budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteurs.

Nous ne portons aucun jugement sur les mesures elles-mêmes ni sur le public qu'elles visent. Que leurs conséquences soient souhaitables ou non au vu des recherches

de l'IRIS – par exemple des taxes supplémentaires pour les VUS ou des hausses d'impôt pour les plus fortunés –, elles seront néanmoins considérées comme des mesures d'austérité, du fait d'exiger une plus grande participation des contribuables aux finances publiques. Cependant, nous avons dû retirer certaines mesures de notre champ d'étude ; les mesures éliminées en fait l'énumération.

Comme on le constate, les mesures éliminées sont peu nombreuses, périphériques et la plupart présentent un montant marginal. Certaines ont été éliminées car il est de nature publique qu'elles n'ont pas été appliquées, comme la hausse des frais de scolarité^a. D'autres ont été éliminées car elles concernent surtout l'application normale de la loi et ne peuvent être considérées comme des mesures de relance ou d'austérité ; l'évasion fiscale en est un exemple.

Les politiques gouvernementales ont des effets divers sur la population. Pour étudier l'impact de ces mesures sur les femmes et les hommes, il a été nécessaire de faire des choix qui limitent notre compréhension de ces effets. Nous avons jugé que chacune d'elles affecte la population soit par la création/destruction d'emplois dans le secteur privé ou le secteur public, soit par l'augmentation/diminution de paiements de transfert ou de services. Comme on le constatera à la lecture des annexes 1 et 2, les mesures étudiées ont donc toutes été placées dans l'une ou l'autre de ces deux catégories. Bien sûr, cette catégorisation est une simplification – plusieurs mesures ont un effet tant sur l'emploi que sur les transferts et services –, mais comme il est impossible d'établir une répartition claire des effets de chaque mesure, nous avons choisi l'option d'impartir l'ensemble des conséquences soit à l'emploi, soit aux transferts et services, à partir de notre évaluation duquel des deux était le plus touché pour chaque mesure.

À partir de cette distribution de l'effet des mesures, nous avons pu déterminer à quel point chaque mesure affectait les hommes et les femmes. Par exemple, nous considérons que des mesures stimulant la création d'emplois dans le secteur de l'exploitation forestière en 2014 affectent à 21,3 % les femmes et à 78,7 % les hommes, puisque c'est la répartition actuelle des emplois dans ce secteur selon l'Enquête sur la population active (EPA) de 2014. À l'inverse, des mesures de rehaussement de l'aide sociale, si elles étaient adoptées en 2014, seraient considérées comme touchant les femmes à 57,1 % et les hommes à 42,9 % puisque c'est ainsi que sont réparties les prestations d'aide pour la dernière année disponible (2011) selon le recensement de Statistique Canada.

Ce procédé nous a permis d'attribuer proportionnellement aux femmes et aux hommes les effets de la plupart des mesures. Dans quelques rares cas – mis en italique dans les annexes 1 et 2 –, les informations manquaient pour repérer une influence plus importante sur les hommes ou sur les femmes ; nous avons donc décidé de

^a Si cette mesure avait été appliquée, elle aurait été plus désavantageuse pour les femmes que pour les hommes.

nous fier à la proportion hommes/femmes dans la population pour l'année d'instauration de chaque mesure.

Maintenant que nous avons établi clairement notre méthode d'évaluation différentielle des effets des mesures gouvernementales sur les hommes et les femmes, procédons à leur analyse.

3.2 Le coût de la relance

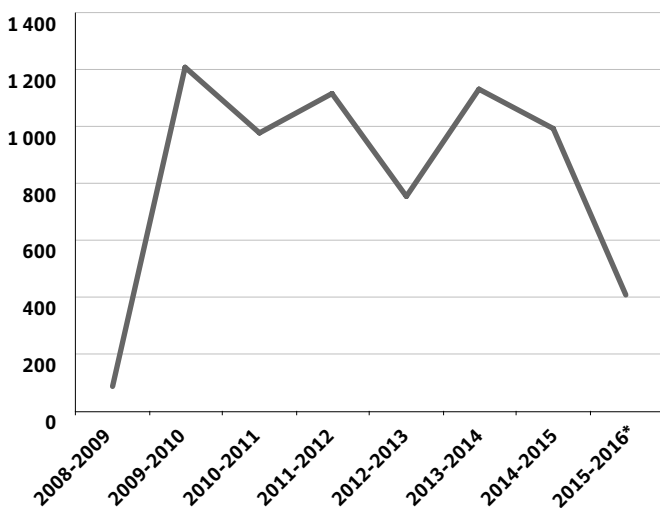
3.2.1 Mesures budgétaires de relance

Depuis l'automne 2008, le gouvernement du Québec a annoncé un grand nombre de mesures visant à relancer l'économie. Comme on le verra à l'annexe 1, nous avons retenu 109 mesures budgétaires de relance annoncées par le gouvernement. Ces initiatives impliquent des sommes très variées allant de moins de 1 M\$ à un maximum d'un peu plus de 500 M\$. Elles touchent également des secteurs très diversifiés : de la foresterie aux services de garde, en passant par la formation à l'emploi.

Au vu de l'annexe 1, l'action économique du gouvernement pour stimuler la relance peut sembler imposante. Un regard plus circonspect nous amène à grandement nuancer cette impression. Le graphique 4 présente chronologiquement l'évolution des dépenses consacrées à la relance.

Comme on le constate, les mesures budgétaires de relance sont réparties tout au long de la période d'étude. À leur apogée, elles totalisent plus de 1,2 G\$ dans le budget 2009-2010. Il est cependant pertinent de souligner que ces mesures ne représentaient à l'époque que 1,48 % des dépenses totales du gouvernement et à peine 0,4 % du PIB

GRAPHIQUE 4 Dépenses de relance (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2016



*Données partielles

Source : Ministère des Finances, Plans budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteurs.

québécois. L'impact de telles dépenses gouvernementales sur l'économie reste donc somme toute modeste.

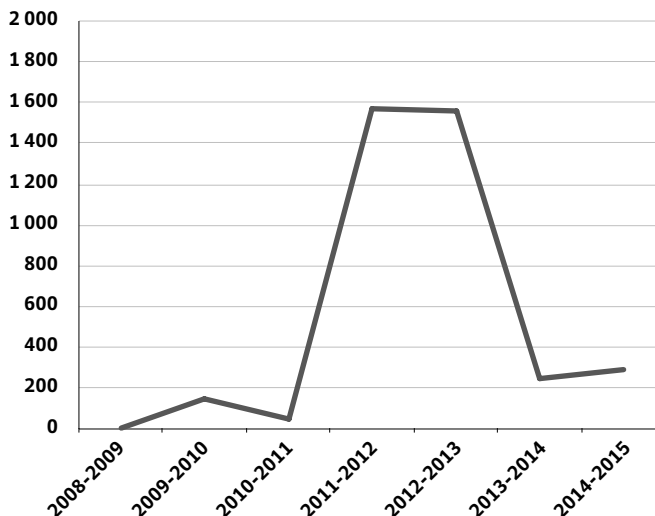
3.2.2 La relance par les infrastructures

Le gouvernement du Québec n'a pas uniquement tenté de relancer l'économie par des mesures budgétaires, il est aussi intervenu par la construction d'infrastructures. En effet, l'État québécois investit chaque année pour entretenir, réparer et renouveler ses infrastructures. Depuis 2007, il a mis en place un plan d'infrastructures, le Plan québécois des infrastructures (PQI), qui regroupe l'ensemble de ses interventions dans ce domaine. Toutefois, comme le gouvernement dépense pour ces enjeux en temps normal, il serait exagéré de considérer l'ensemble des dépenses en infrastructures – comprises ou non dans le PQI – comme des mesures de relance économique.

Toutefois, en 2009 et en 2010, le gouvernement a fait deux annonces qui lient les infrastructures et la relance, et il nous semble nécessaire d'en tenir compte. En janvier 2009, le ministre des Finances a déclaré qu'il accélérerait les dépenses du PQI pour stimuler l'économie. Dans le budget 2009-2010, il a précisé les modalités d'application de cette accélération.

Dans le cadre du Plan Nord, le gouvernement a de nouveau lié développement d'infrastructures et relance économique. Dans son budget 2010-2011, il a annoncé une série de projets de construction d'infrastructures de transport. Nous considérons que ces constructions faisaient partie de la stratégie de relance du gouvernement. Comme il s'agit de mesures d'infrastructures dont la mise en œuvre nécessite souvent plusieurs années dans le cas du PQI et du Plan Nord, nous considérerons l'ensemble des investissements

GRAPHIQUE 5 Dépenses supplémentaires en infrastructures (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2015



Sources : Ministère des Finances, *Plan budgétaire 2009-2010* et *Plan budgétaire 2010-2011*, calcul des auteurs.

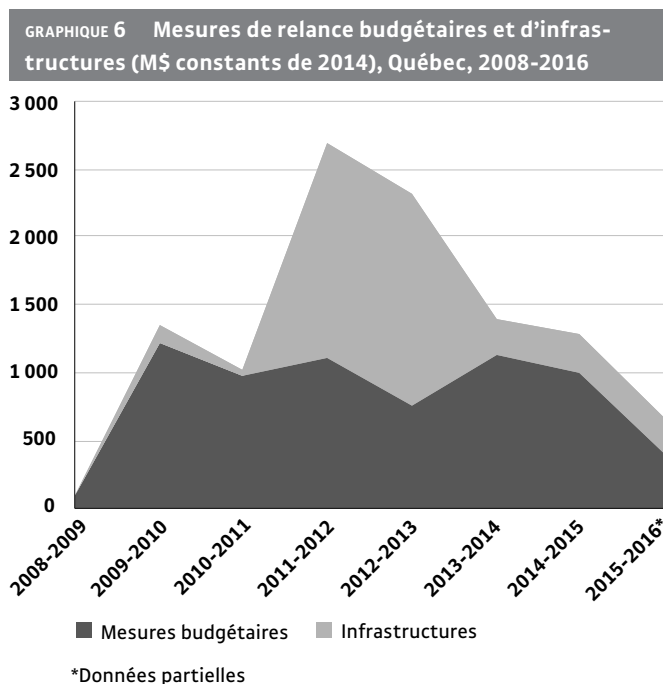
annoncés – et non seulement les deux premières années comme nous le faisons pour les mesures budgétaires.

Bien sûr, les dépenses budgétaires ne peuvent être comparées aux investissements : les premières sont prises à même le fonds consolidé, les secondes sont imputées directement à la dette. Pour éviter de mélanger les deux types de dépenses sans pour autant ignorer les infrastructures, nous les traiterons de façon distincte dans nos tableaux et nos graphiques.

Le graphique 5 présente l'évolution des dépenses supplémentaires en infrastructures réalisées pour stimuler l'économie depuis la crise économique.

3.2.3 Portrait de la relance

En 2010-2011 et 2011-2012, les dépenses d'infrastructures accélérées ou mises en place pour relancer l'économie représentent plus de 1,5 G\$ et plus de 15 % du budget total d'infrastructures. Ces dépenses ne sont pas anodines et peuvent être considérées comme le cœur de la stratégie de relance du gouvernement du Québec. Le graphique 6 présente l'ensemble des mesures de relance budgétaires, incluant celles touchant des infrastructures.



Source : Ministère des Finances, Plans budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteur-e-s.

Une fois établie la répartition dans le temps des 10,8 G\$ de mesures de relance proposées par le gouvernement du Québec, évaluons leur nature pour en comprendre les effets. Même si elles sont toutes énumérées à l'annexe 1, le tableau 4 nous présente les secteurs les plus touchés par les mesures de relance du gouvernement du Québec.

TABEAU 4 Plus importantes mesures de relance du gouvernement du Québec, 2008-2014

Mesures	M\$ de 2014	%
PQI	2 925	27
Appui entreprises	1 832	17
Mesures liées à la contribution santé*	1 657	15
Plan Nord	1 209	11
Rénovation domiciliaire	654	6
Soutien à l'emploi	521	5

Source : Ministère des Finances, Plans budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteur-e-s.

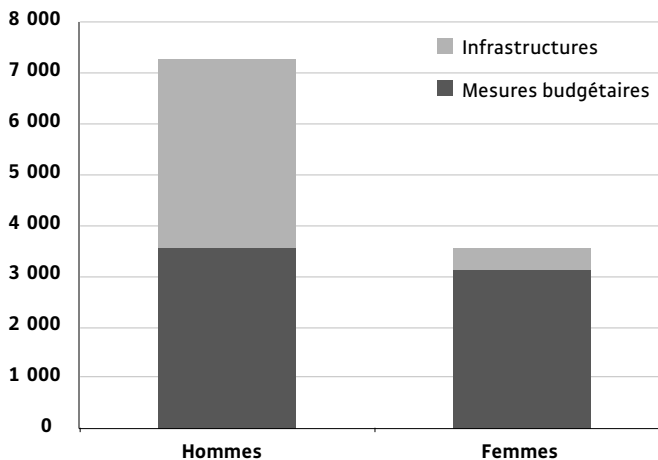
Ici encore, il est évident que les mesures touchant les infrastructures sont les principales mesures de relance adoptées par le gouvernement. L'accélération du PQI et le Plan Nord totalisent à eux deux 38 % des mesures de relance. Cela dit, il est clair qu'elles n'ont pas le même impact budgétaire, puisque le gouvernement ne paie, pour l'instant, que les intérêts sur la dette générée par la construction de ces infrastructures. En dehors des infrastructures, on constate que les mesures d'aide aux entreprises sont aussi un élément central de l'action gouvernementale, en représentant 17 % des mesures de relance. Les mesures liées à la contribution santé (soit le financement additionnel des établissements de santé, mais aussi la diminution de la contribution santé en 2013-2014) arrivent en deuxième place avec une part de 15 % des mesures de relance. Rappelons que ces mesures sont la contrepartie de la mise en place même de la contribution santé, une mesure qui est considérée comme une contribution supplémentaire, donc qui est incluse dans les calculs de la prochaine section. Ensuite viennent les crédits d'impôt à la rénovation domiciliaire et les différents programmes d'aide à l'emploi. Les nombreuses mesures que l'on peut grouper dans cette dernière catégorie représentent 521 M\$, soit à peine 5 % de l'ensemble des mesures de relance.

3.2.4 Effets différenciés des mesures de relance sur les hommes et les femmes

En utilisant la répartition entre hommes et femmes des effets des mesures présentées à l'annexe 1, nous avons pu établir combien de millions de dollars affectaient respectivement les femmes et les hommes dans les mesures de relance. Le graphique 7 indique les résultats de cette répartition.

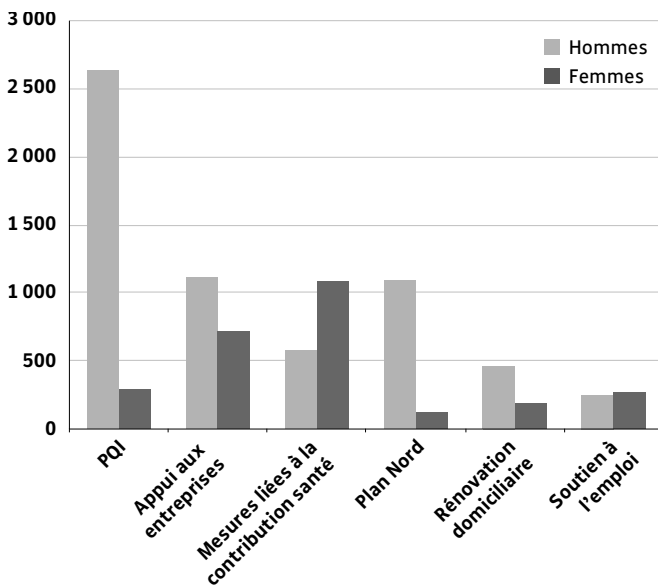
Comme l'indique ce graphique, les mesures budgétaires mises en place pour favoriser la relance économique ont surtout favorisé les hommes. Sur toute la période, c'est 3,6 G\$

GRAPHIQUE 7 Mesures de relance (M\$ constants de 2014), répartition par sexe, Québec, 2008-2016



Sources : Ministère des Finances, Plans Budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteur-e-s.

GRAPHIQUE 8 Différence de bénéfices tirés par les hommes et les femmes des différentes mesures de relance (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2016



Source : Ministère des Finances, Plans budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteur-e-s.

qui ont été dirigés vers des hommes, contre 3,1 G\$ dévolus à des femmes. Tel que mentionné plus haut, c'est plutôt du côté des infrastructures que le gouvernement a choisi d'agir en accélérant le PQI et en lançant le Plan Nord. Comme la construction d'infrastructures implique surtout des emplois masculins, la différence de bénéfices tirés de la relance devient imposante. Alors que les hommes ont bénéficié de 7,2 G\$ de mesures de relance, les Québécoises n'ont profité que d'investissements de 3,5 G\$,

ce qui signifie que les hommes ont bénéficié deux fois plus de la relance que les femmes.

Le graphique 8 reprend les principales mesures de relance décrites plus haut en présentant la répartition de leurs conséquences pour les hommes et les femmes. Il permet de comprendre les résultats obtenus plus tôt au graphique 7.

Bien entendu, notre calcul est loin d'exposer l'ensemble des effets de la stratégie de relance du gouvernement sur les hommes et les femmes; il se limite à établir quelle part revient à qui. Pour approfondir cette question, il faudrait réaliser des études comparables à l'avis produit par le Conseil du statut de la femme sur les conséquences du Plan Nord⁷³. Non seulement y constate-t-on que les retombées profitent surtout aux hommes, mais on y montre aussi d'importants effets pervers comme des hausses substantielles du prix du logement et des denrées, l'augmentation des cas d'agressions sexuelles envers des mineures et la montée du décrochage scolaire. Il se pourrait donc que certaines mesures de relance ne fassent pas que profiter davantage aux hommes, mais aussi qu'elles nuisent carrément aux femmes.

3.3 Les mesures d'austérité

3.3.1 Des budgets austères

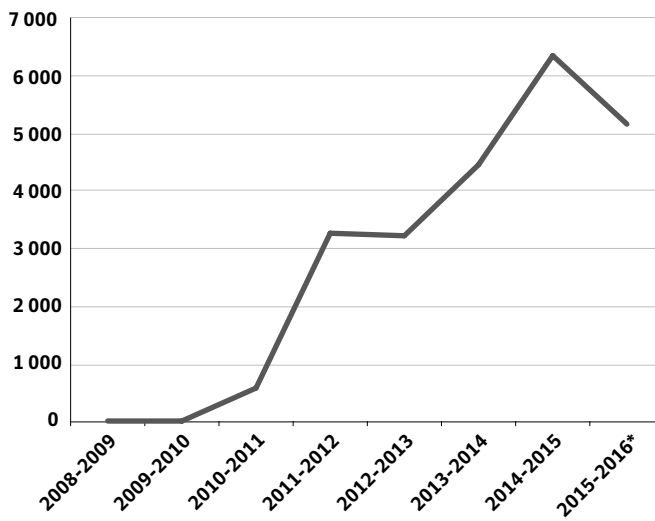
Comme nous venons de le voir, les mesures de relance se sont surtout concentrées dans les budgets de 2009-2010 et 2010-2011, pour ensuite lentement décliner. Qu'en est-il pour les mesures d'austérité ?

Afin de déterminer quel était l'impact des mesures d'austérité, nous avons commencé par les recenser à partir des mêmes budgets que pour les mesures de relance. Nous avons donc débuté avec 2008 pour terminer en 2014-2015 : nous avons identifié 83 mesures d'austérité. Sans grande surprise, les premières mesures sont apparues dans le budget de 2010-2011, après deux ans de relance. Comme nous en avons fait mention plus tôt, les années d'investissements et d'austérité se chevauchent.

Le graphique 9 révèle que les revenus issus des mesures d'austérité augmentent d'abord timidement (567 M\$), mais que leur montée s'accélère jusqu'à un sommet de plus de 6 G\$ en 2012-2013. Quant à la légère diminution qui s'annonce pour l'année 2015-2016, il faut la considérer avec prudence puisqu'il s'agit de la seule année pour laquelle nous n'avons que les données projetées. Le budget 2015-2016 n'était en effet pas encore disponible au moment de signer la présente étude. Toutefois, le gouvernement a déjà annoncé prévoir de nouvelles compressions d'au moins 1,1 G\$. En ajoutant cette donnée, 2015-2016 deviendrait au moins aussi austère que 2014-2015.

Pour mieux dessiner l'évolution de la relance et de l'austérité, le graphique 10 présente ces deux dynamiques en parallèle, en montrant ce que l'austérité retire et ce que la relance ajoute.

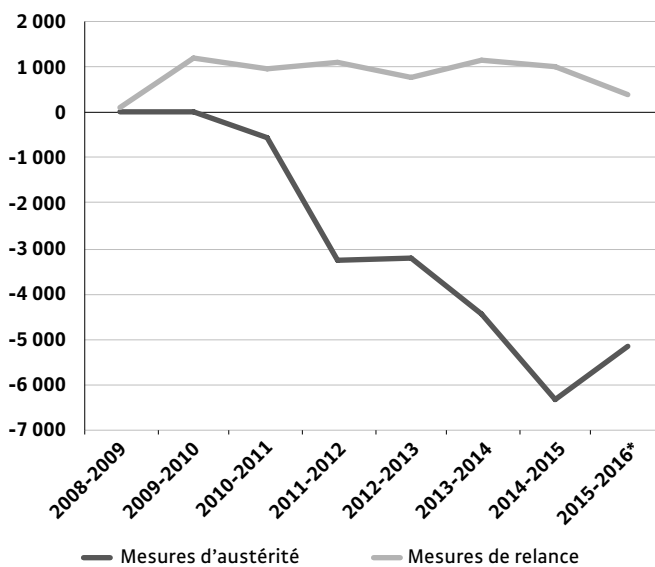
GRAPHIQUE 9 Revenus provenant des mesures d'austérité (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2016



*Données partielles

Source : Ministère des Finances, Plans budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteur·e·s.

GRAPHIQUE 10 Mesures de relance et d'austérité (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2016



*Données partielles

Source : Ministère des Finances, Plans budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteur·e·s.

Comme on le constate, les mesures budgétaires d'austérité pèsent beaucoup plus lourd que celles de relance. Alors que la relance est relativement stable et décline vers la fin de la période, c'est à ce moment que l'austérité prend toute sa puissance.

3.3.2 L'austérité en cinq points

Rappelons que nous avons choisi de limiter notre analyse à l'année de chaque budget et la suivante, même si plusieurs des compressions budgétaires ont été projetées sur plus de deux ans. Il faut aussi garder à l'esprit que les mesures que nous avons repérées ont un effet cumulatif d'année en année. Les sommes coupées dans un budget ne reviennent que très rarement dans le budget suivant. Au total, sur toute la période étudiée, c'est 23 G\$ de mesures d'austérité qui ont été recensées. Nous avons tenté de regrouper ces mesures dans le tableau 5 afin d'identifier les postes les plus affectés.

TABEAU 5 Plus importantes mesures d'austérité du gouvernement du Québec, 2008-2016

Mesures	M\$	% des compressions totales
Coupes générales	10 816	47,1
Hausses de taxes, tarifs, impôt sur les revenus	3 685	16,0
Réduction ou gel de salaires	2 716	11,8
Santé	1 663	7,2
Coupes aux entreprises	1 049	4,6

Source : Ministère des Finances, Plans budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteur·e·s.

D'abord, il y a les coupes générales dans les dépenses. Dès 2010-2011, c'est-à-dire dès le premier budget qui comporte des mesures d'austérité, on demande aux ministères et aux organismes publics de faire un « effort de contrôle des dépenses » sans vraiment cibler les programmes, le secteur ou le type de mesures à appliquer ou à retirer. Dans certains cas, on ne fait que citer un pourcentage de réduction à atteindre, dans d'autres, on demande de limiter la croissance de dépenses ou alors on indique un montant qui sera économisé par l'administration publique, sans préciser comment sera atteint cet objectif. Il s'agit de la part du lion, ces coupes représentant près de la moitié de l'argent retranché.

Au deuxième rang se trouvent les hausses de taxes et de tarifs et l'imposition des particuliers, donc les contributions directes exigées des individus. D'après nos calculs, ceux-ci auront remis à l'État des sommes supplémentaires de 3,6 G\$ entre 2008 et 2014.

En lien avec l'effort budgétaire demandé aux ministères et aux organismes, mais présentées séparément, se trouvent en troisième lieu les réductions ou gels de salaires et les réductions de personnel. Depuis 2010, les employé·e·s du secteur

public ont vu leur masse salariale amputée de près de 3 G\$. Ce montant provient des personnes qui partent à la retraite sans être remplacées, des postes temporaires sans possibilité d'atteindre la permanence ainsi que des paramètres rigides imposés pour la négociation des conventions collectives.

La quatrième catégorie que nous avons retenue est le secteur de la santé. Il faut dire que les gouvernements successifs ont mis de l'avant l'importance de préserver les budgets en santé en les mettant dans une classe à part où l'augmentation des dépenses était protégée. Ainsi, la santé est bien souvent épargnée par les coupes générales. Par contre, comme pour compenser, ce sont les dépenses en santé que l'on retrouve le plus souvent mentionnées dans les mesures d'austérité, tant dans l'achat de médicaments et la réorganisation administrative que dans les salaires des médecins.

Finalement, à titre de comparaison, nous avons examiné l'effort demandé directement aux entreprises, à l'exception des institutions financières. Comme on peut le voir, leur contribution est marginale, surtout en regard des autres secteurs. Rappelons que les entreprises privées ont reçu directement 17 % des sommes associées à la relance, soit une proportion plus de quatre fois supérieure à celle qui leur est demandée pour les mesures d'austérité.

Au total, les mesures de ces cinq catégories totalisent 19,9 G\$, soit plus des trois quarts des efforts exigés par les gouvernements depuis 2008. Les restrictions restantes sont celles concernant les banques, les sociétés d'État (SAQ, Loto-Québec, Hydro-Québec), ou alors des mesures spécifiques concernant un ministère ou un secteur particulier. Toutefois, il s'agit de sommes et de mesures beaucoup moins considérables.

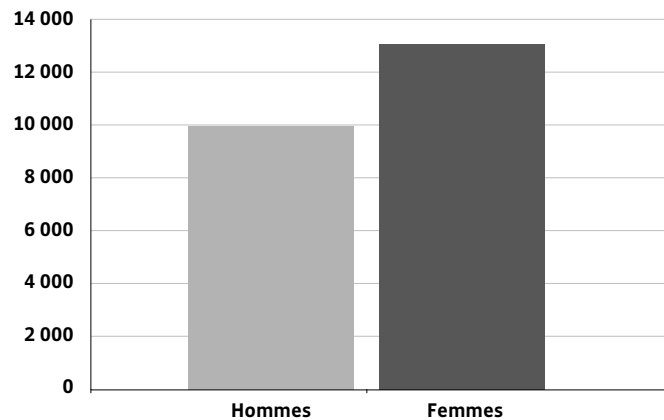
3.3.3 L'austérité, les hommes et les femmes

Après avoir constaté l'ampleur des efforts demandés de part et d'autre, nous avons voulu voir si l'impact de telles mesures était différent pour les femmes et pour les hommes. Dans le cas de la relance, le portrait était clairement à l'avantage de ces derniers. Qu'en est-il pour les mesures d'austérité? Le graphique 11 permet de voir qu'ici aussi, ce sont les hommes qui sont le plus avantageés. Collectivement, les femmes assument 3,1 G\$ de plus de compressions que les hommes.

Ceci n'est pas surprenant quand on sait que les femmes composent ici, comme à l'étranger, la majorité des employé-e-s du secteur public. Comme on peut le voir au graphique 12, en 2014, celles-ci occupaient près des trois quarts des emplois relevant de l'État. En fait, le tiers des femmes qui ont un emploi (33 %) travaillent au public. Du côté des hommes, cette proportion n'est que de 19 %⁷⁴. Les coupes dans la masse salariale des fonctionnaires ainsi que les coupes générales dans le secteur public ont donc un effet beaucoup plus important sur les femmes.

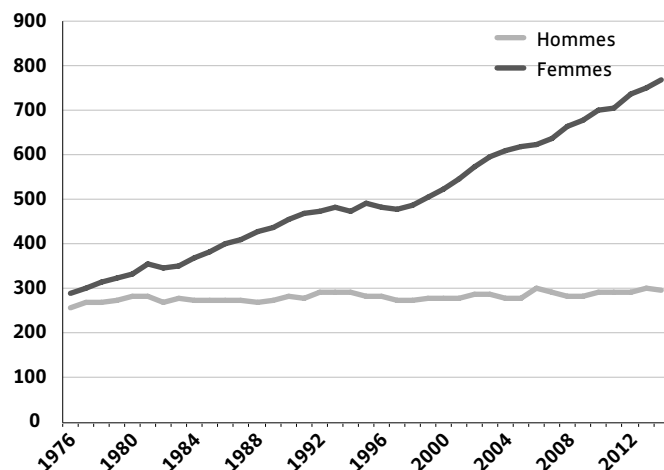
Le graphique 13 permet également de remarquer que les hausses de taxes, de tarifs et l'imposition du revenu affectent plus les hommes que les femmes. La raison en est

GRAPHIQUE 11 Mesures d'austérité (M\$ constants de 2014), répartition par sexe, Québec, 2008-2014



Source : Ministère des Finances, Plans budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteure-s.

GRAPHIQUE 12 Évolution du nombre de personnes à l'emploi du secteur public selon le sexe (milliers de personnes), Québec, 1976-2014

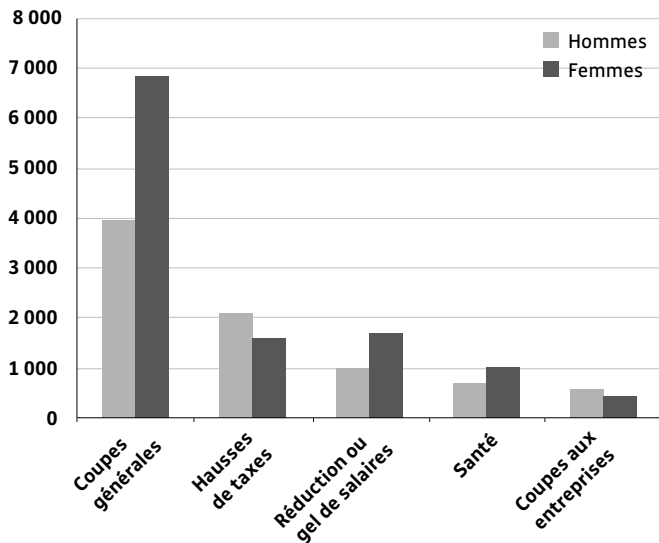


Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0007, calcul des auteure-s.

simple : l'impact financier augmente avec les revenus et les hommes sont plus riches que les femmes. La présente étude n'a pas pour objet de fouiller les impacts des mesures d'austérité en fonction de la capacité de payer, mais on peut tout de même émettre l'hypothèse que les plus pauvres en subissent les conséquences avec plus d'acuité que les plus riches. Ceci viendrait intensifier l'effet sur les femmes dans une ampleur que nous ne sommes pas en mesure de vérifier ici.

En plus des impacts que l'on peut chiffrer, par exemple en lien avec la masse salariale, les coupes effectuées dans le secteur public ont bien d'autres effets négatifs plus difficiles à mesurer sur les femmes. Les mesures d'austérité

GRAPHIQUE 13 Différence des conséquences sur les hommes et les femmes des différentes mesures d'austérité (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2014



Source : Ministère des Finances, Plans budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteure-s.

appliquées au principal employeur féminin réduisent en effet les possibilités pour les femmes de se trouver un emploi, surtout un emploi bien rémunéré avec de bonnes conditions de travail. Par ailleurs, tel que souligné plus haut, les modifications de ces conditions de travail auront également un effet sur celles du secteur privé qui prend souvent pour modèle les conditions du secteur public. Si, par exemple, le gouvernement juge qu'il suffit de 7 jours de congé de maladie par an, un employeur privé sera considéré comme généreux s'il en offre 10, soit 2 de moins que ce qui est actuellement prévu dans la fonction publique. Encore dans cet exemple, il s'agit d'une mesure qui affectera davantage les femmes, puisque ce sont elles qui utilisent le plus ce type de congés, pour elles ou pour prendre soin de leurs proches malades⁷⁵.

Bien que plus difficiles à quantifier, on peut également penser aux répercussions des réductions de budgets tous azimuts des services offerts à la population. En septembre 2014, plusieurs ballons d'essai avaient été lancés par le gouvernement Couillard ou par des fonctionnaires pour vérifier le degré d'acceptabilité sociale des compressions qu'ils souhaitaient mettre en place. On pense par exemple aux déclarations malheureuses du ministre Bolduc sur les livres dans les bibliothèques scolaires ou alors aux rumeurs sur la réduction des congés parentaux. Bien que ces rumeurs ne se sont pas toutes avérées, dans d'autres cas, des coupes ont été édictées et instaurées, soit avec grand bruit (abolition des CRÉ, des CLD et des Carrefours jeunesse-emploi, etc.) ou de manière plus discrète (réduction

des budgets des universités et cégeps, coupes dans le financement des organismes communautaires, etc.). Or cela veut souvent dire un transfert de responsabilités collectives vers la sphère privée, où les femmes font encore la majorité des tâches. En d'autres mots, plusieurs décisions prises au nom d'une « nécessaire » austérité se font au prix de la reprivatisation de services publics et de soins.

On apprenait par ailleurs en février que le Conseil du statut de la femme se voyait amputé de 460 000 \$, soit plus de 10 % de son budget⁷⁶. En conséquence, tous ses bureaux régionaux devront être fermés, limitant du même coup leur pouvoir d'action et de réseautage.

Le portrait n'est bien entendu pas global. La méthode utilisée pour calculer l'effet des mesures d'austérité sur les hommes et les femmes nous a amenés à déterminer au cas par cas dans quelle mesure chaque initiative affectait les services ou le personnel. Sans surprise, ces mesures affectent souvent les deux en même temps. Par exemple, si l'augmentation ou la réduction des places en garderie a d'abord un effet sur le taux d'activité des familles qui peuvent y envoyer leurs enfants, elle aura également un impact sur les personnes qui y travaillent. Dans les deux cas, ce sont les femmes qui sont le plus touchées : d'une part, puisqu'elles sont beaucoup plus nombreuses à la tête d'une famille monoparentale ou avec un revenu moindre que celui de leur partenaire, et d'autre part, puisqu'elles forment la grande majorité du personnel des garderies. Dans le domaine de la santé, des services sociaux et de l'éducation, la situation est semblable. Les personnes qui y travaillent sont majoritairement des femmes, comme le sont aussi les bénéficiaires de services. Celles-ci cumulent encore souvent une double tâche.

Puisque nous nous sommes limités aux documents budgétaires et que le gouvernement reste vague sur l'application des compressions dans les différents ministères, nous ne sommes pas en mesure dans cette étude de montrer l'étendue des impacts qu'auront les réductions de postes, de budgets et de programmes. Déjà, avec notre calcul, il est possible d'avoir une vue d'ensemble des effets de l'austérité sur les femmes. Un regard plus précis sur chaque ministère serait une prochaine étape nécessaire pour compléter le portrait. La conjoncture observée en Europe depuis 2008 laisse entrevoir que cet examen révélerait des effets encore plus marqués sur les écarts que creuse l'austérité entre les sexes.

Conclusion

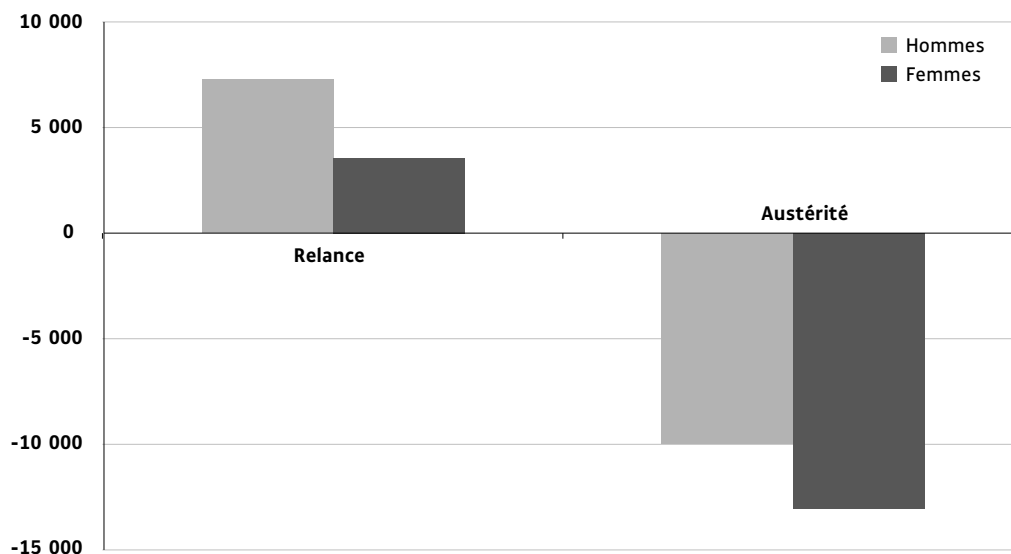
Cette étude s'est penchée sur les mesures présentées dans les budgets du gouvernement du Québec après la crise de 2008 et leurs effets différenciés sur les hommes et les femmes. En premier lieu, nous avons constaté que le Québec n'en est pas à sa première période d'austérité et qu'il subit depuis longtemps des régimes politiques néolibéraux. Au milieu des années 1990, le gouvernement de Lucien Bouchard avait lui aussi procédé à des mesures d'austérité pour ramener à l'équilibre les finances publiques.

Nous avons ensuite vu qu'en Europe, les mesures d'austérité touchent d'abord les femmes. Que ce soit au niveau des emplois qu'elles perdent, des services auxquels elles n'ont plus droit ou des tâches ménagères qu'elles doivent accomplir pour compenser la dégradation des services publics, elles sont les premières à subir les contrecoups de l'austérité.

Enfin, le cœur de notre étude a porté sur les politiques du gouvernement du Québec face à la crise de 2008. À l'aide d'une méthode relativement simple, nous avons analysé 192 mesures gouvernementales pour tenter d'établir la nature de la relance et de l'austérité mises en place par le gouvernement du Québec. Si nous avons pu voir qu'austérité et relance se chevauchent pendant cette période, nous avons également constaté que l'austérité a été plus intense que les mesures de relance. En effet, la première regroupe des mesures totalisant 23,0 G\$, tandis que la relance compte pour 10,8 G\$ en incluant les mesures d'infrastructures.

De plus, nous avons vu que relance et austérité n'ont pas touché de façon équivalente les hommes et les femmes. Comme le résume le graphique 14, les hommes ont été beaucoup plus favorisés par la relance, tandis que les femmes ont été plus durement touchées par l'austérité.

GRAPHIQUE 14 Comparaison de l'ensemble des mesures de relance et d'austérité pour les femmes et les hommes (M\$ constants de 2014), Québec, 2008-2015



Source : Ministère des Finances, Plans budgétaires et autres documents de nature budgétaire, 2008-2009 à 2013-2014, calcul des auteurs.

Si on peut expliquer en partie la stratégie de relance du gouvernement par le fait que la crise économique ait davantage frappé les hommes, la différence importante de portée des mesures d'austérité est plus difficile à comprendre.

Deux hypothèses peuvent expliquer ce phénomène. D'abord, le gouvernement rend disponibles très peu d'informations quant à ce qui touche davantage les hommes et les femmes dans ses mesures budgétaires. Malgré une volonté affichée dans la loi de tenir compte de

L'analyse différenciée selon les sexes^a, le gouvernement ne semble pas s'être donné les moyens d'avoir accès à cette information, ou de l'analyser correctement. Faute de moyens et de volonté, on pourrait donc supposer que le gouvernement ne se donne même pas la peine de considérer l'analyse différenciée selon les sexes dans sa prise de décisions. Des déclarations récentes de certaines ministres tendent à confirmer cette hypothèse⁷⁷. Il nous semble pertinent d'ajouter qu'en commission parlementaire, le ministre de Finances a même ajouté qu'il considérerait le processus d'atteinte de l'équilibre budgétaire comme « neutre » et « technocratique »^b. Nous croyons que les données recensées ici font la démonstration du contraire et que, s'il s'en était donné les moyens, le ministère aurait pu prévoir les conséquences plus lourdes pour les femmes. Notons par ailleurs que peu de femmes ont été nommées au Conseil des ministres du présent gouvernement. Sur 29 personnes qui y participent, seulement 9 sont des femmes. Il s'agit de moins du tiers du Conseil⁷⁸.

En second lieu, il est aussi intéressant de constater que, dans le discours public, la construction d'infrastructures et l'appui aux entreprises (qui sont au centre de la stratégie de relance) sont habituellement présentés comme des investissements. Par contre, le financement des systèmes publics ou la rémunération des fonctionnaires sont présentés comme des dépenses. Ainsi, quand vient le temps d'agir, le gouvernement préfère couper dans les « dépenses » et augmenter les fonds qu'il consacre aux « investissements ». À partir de la présente étude, il serait intéressant d'approfondir ce doublet investissements/dépenses et ce qu'il nous apprend sur le genre : les investissements seraient surtout l'affaire des hommes alors qu'on parle de dépenses pour le financement des domaines surtout dévolus aux femmes. Une telle perception serait plutôt en phase avec les analyses actuelles des recherches féministes sur les différences de perception du genre dans notre société et dans le monde du travail en particulier⁷⁹.

Bref, en plus d'avoir des effets délétères sur la population et l'économie du Québec, comme nous l'avons montré ailleurs, les mesures d'austérité du gouvernement contribuent également à creuser les inégalités entre les hommes et les femmes. Tout nous laisse croire que le budget 2015-2016 ne fera pas exception à cette règle avec l'application de nouvelles mesures d'austérité. Il s'agit là à notre avis d'une autre bonne raison de reconsidérer la poursuite de ces politiques publiques.

a « En 2006, l'ADS a été formellement inscrite comme un outil de gouvernance dans la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.* » http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/groupe/adu_ads.php

b Cette déclaration a été faite lors de l'audition de la Fédération des femmes du Québec pendant les audiences publiques sur le projet de loi 28. www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/AudioVideo-55863.html

Lexique

Analyse différenciée selon les sexes (ADS)

«L'ADS est un processus d'analyse favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes par l'entremise des orientations et des actions des instances décisionnelles de la société sur le plan local, régional et national. Elle a pour objet de discerner de façon préventive les effets distincts sur les femmes et les hommes que pourra avoir l'adoption d'un projet à l'intention des citoyennes et des citoyens, et ce, sur la base des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes. Elle s'effectue au cours de l'élaboration, de la mise en œuvre, de l'évaluation et du suivi d'un projet. Dans certaines situations, l'ADS mènera à l'offre de mesures différentes aux femmes et aux hommes en vue de réduire les inégalités. Sa finalité est d'atteindre une égalité de fait⁸⁰.»

Austérité

Variété de mesures fiscales et budgétaires qui visent à réduire les dépenses de l'État ou augmenter ses revenus, généralement pour lui permettre d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Contribution santé

Une contribution mise en place par le gouvernement de Jean Charest, qui exigeait de tout le monde le paiement d'un montant fixe pour la participation au financement du réseau de santé. Le gouvernement de Pauline Marois a diminué cette contribution et l'a modulée en fonction des revenus.

Déficit zéro

Fait généralement référence à l'instauration de la loi sur l'équilibre budgétaire par Lucien Bouchard qui oblige le gouvernement à avoir un budget équilibré. Sa mise en place en 1996 a été le prétexte de mesures d'austérité importantes.

Dépenses de programmes

Dépenses du gouvernement en excluant les fonds, les organismes non gouvernementaux et le service de la dette.

Indexation

Ajustement d'un prix, tarif ou prestation en fonction d'une valeur de référence comme le coût de la vie ou l'évolution des salaires (médians ou moyens).

Inflation

«Mouvement persistant à la hausse, au fil du temps, du prix moyen des biens et des services, c'est-à-dire du "coût de la vie"⁸¹.»

Néolibéralisme

Idéologie qui relève d'abord d'une transformation des initiatives étatiques. Par l'imposition de normes et de règles, les néolibéraux visent à créer, chez les individus, des réflexes de marché afin que chacun se représente son rapport au monde dans les termes de la concurrence, de la guerre de tous contre tous et, qu'au final, les relations sociales et interpersonnelles s'interprètent uniquement en fonction d'un calcul coût-bénéfice.

Notes

- 1 On lira à propos de cette définition du néolibéralisme Philip MIROWSKI, *Never Let a Serious Crisis Go to Waste : How Neoliberalism Survived the Financial Meltdown*, New York, Verso, 2013, 384 p.
- 2 Cette distinction est abordée dans Pierre DARDOT et Christian LAVAL, *La nouvelle raison du monde, essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2010, 504 p.
- 3 Il faudrait plus de recherche pour vérifier cette hypothèse. Cependant, des articles comme celui-ci tendent à la corroborer : Denis LESSARD, « Vers une nouvelle réingénierie ? », *La Presse*, Montréal, 20 janvier 2015.
- 4 Secrétariat du Conseil du Trésor, *Crédits 1996-1997 : Renseignements supplémentaires*, Québec, 1996, p. 9.
- 5 *Ibid.*, p. 10.
- 6 *Ibid.*
- 7 *Ibid.*, p. 11
- 8 *Ibid.*, p. 13.
- 9 *Ibid.*, p. 14.
- 10 Donald CHARETTE, « Prévisions de dépenses : 4500 postes supprimés », *La Presse*, Montréal, 28 mars 1996, p. A1.
- 11 Denis LESSARD, « Québec sabre partout », *La Presse*, Montréal, 28 mars 1996, p. A1.
- 12 Konrad YAKABUSKI, « Bouchard passe à l'action : Québec coupe ses dépenses de 1,1 milliard », *Le Devoir*, 28 mars 1996, p. A1.
- 13 Robert FLEURY, « Pas d'autres diminutions de lits, mais des départs volontaires », *Le Soleil*, 29 mars 1996, p. A7.
- 14 Vincent MARISSAL, « Environnement et Faune : Les usagers devront payer », *Le Soleil*, 25 janvier 1996, p. A6.
- 15 On verra par exemple : LE SOLEIL, « Coupures du ministre Rochon : Colère et rébellion », *Le Soleil*, 30 octobre 1996, p. A3.
- 16 Isabelle PARÉ, « Les médecins iront en grève », *Le Devoir*, 12 décembre 1996, p. A1.
- 17 Brigitte BRETON, « Les cégeps ne peuvent pas couper plus de 40 M\$ », *Le Soleil*, 11 décembre 1996, p. A13.
- 18 Denis LESSARD, « Dur retour des Fêtes en vue », *La Presse*, 21 décembre 1996, p. B5.
- 19 Donald CHARETTE, « La dernière grande coupe », *Le Soleil*, 19 mars 1997, p. A1.
- 20 LE DEVOIR, « Québec puisera le tiers des compressions dans la poche de ses employés », *Le Devoir*, 19 mars 1997, p. A1.
- 21 Isabelle PARÉ, « Loi spéciale : Les médecins sont furieux », *Le Devoir*, 22 mars 1997, p. A2.
- 22 Michel HÉBERT, « Budget du Québec : hausse de la TVQ à 7,5 % en 1998 », *Le Droit*, 26 mars 1997, p. 18.
- 23 Par exemple : André PRATTE, « Ceci n'est pas de l'austérité », *La Presse*, 10 janvier 2015.
- 24 On pense par exemple aux chercheurs de l'Institut économique de Montréal
- 25 Marc-André GAGNON, « Coiteux en a assez d'entendre parler » d'austérité », *Le Journal de Montréal*, 21 janvier 2015.
- 26 Martin OUELLET, « Couillard nie diriger un gouvernement d'austérité », *Le Devoir*, 5 décembre 2014.
- 27 Comme il l'annonçait dans son budget 2013-2014 : <http://pq.org/nouvelle/budget-2013-2014-mieux-gerer-les-dependances-en-infra/>
- 28 Notamment en développant un nouveau type de partenariat public-privé avec la Caisse de dépôt. www.lacaisse.com/fr/nouvelles-medias/communiqués/caisse-annonce-une-entente-avec-gouvernement-quebec-pour-realisation
- 29 Pour mieux comprendre le rôle des agences de notation dans l'économie : Julia POSCA, *Agences de notation : Au cœur des dérives de la finance*, Montréal, IRIS, 2012.
- 30 Francesca BETTIO et autres, *The impact of the economic crisis on the situation of women and men and on gender equality policies*, Commission européenne, coll. « Justice », 2012, p. 33.
- 31 Jemma TOSH, « Women and Austerity : Beyond 'Make Do and Mend' », *Psychology of Women Section Review*, vol. 15, n° 1, printemps 2013, p. 46-52.
- 32 Lina GÁLVEZ-MUÑOZ, Paula RODRÍGUEZ-MODROÑO et Tindara ADDABBO, *The impact of European Union austerity policy on women's work in Southern Europe*, CAPP - Centro di Analisi delle Politiche Pubbliche, 2013.
- 33 Liste de publications de Jill RUBERY, Université de Manchester, www.manchester.ac.uk/research/jill.rubery/publications (consulté le 26 janvier 2015).
- 34 Jill RUBERY, *Austerity, the public sector and the threat to gender equality*, European Work and Employment Research Centre, Manchester Business School, 30 p., www.esri.ie/_uuid/24b4bb41-45c2-44a1-90c4-2c11606529a8/444_Gearpresentation2014.pdf (consulté le 26 janvier 2015).
- 35 *Ibid.*, p. 13.
- 36 BETTIO et autres, *op. cit.*, p. 158.
- 37 *Ibid.*, p. 201.
- 38 *Ibid.*, p. 85.
- 39 Maria KARAMESSINI et Jill RUBERY (éd.), *Women and austerity : the economic crisis and the future for gender equality*, New York, Routledge, 2013, p. 200.
- 40 Lizzy DAVIES, « Greek crisis hits women especially hard », *The Guardian*, 15 juin 2012.
- 41 OCDE, *Inégalités hommes-femmes : il est temps d'agir*, Éditions OCDE, 2012, p. 178.
- 42 Isabel ORTIZ et Matthew CUMMINS, *The Age of Austerity : A Review of Public Expenditures and Adjustment Measures in 181 Countries*, Initiative for Policy Dialogue and the South Centre, 2013, p. 30.
- 43 Heather McROBIE, « Austerity and domestic violence : mapping the damage », *openDemocracy*, 3 décembre 2013, www.opendemocracy.net/5050/heather-mcrobie/austerity-and-do

- mestic-violence-mapping-damage.
- 44 Holly JOHNSON, Statistics Canada et Federal/Provincial/Territorial Ministers Responsible for the Status of Women (Canada), *Measuring violence against women statistical trends 2006*, Ottawa, Statistics Canada, 2006, p. 40.
- 45 BETTIO et autres, *op. cit.*, p. 25.
- 46 OCDE, *op. cit.*, p. 261.
- 47 BETTIO et autres, *op. cit.*, p. 31.
- 48 KARAMESSINI et RUBERY, *op. cit.*, p. 224.
- 49 *Ibid.*, p. 221.
- 50 *Ibid.*, p. 262. Notre traduction.
- 51 *Ibid.*, p. 128.
- 52 *Ibid.*, p. 243.
- 53 BETTIO et autres, *op. cit.*, p. 121.
- 54 KARAMESSINI et RUBERY, *op. cit.*, p. 25.
- 55 GÁLVEZ-MUÑOZ, RODRÍGUEZ-MODROÑO et ADDABBO, *op. cit.*, p. 5.
- 56 KARAMESSINI et RUBERY, *op. cit.*, p. 179.
- 57 *Ibid.*, p. 221.
- 58 Eve-Lyne COUTURIER et Julia POSCA, *Tâches domestiques : encore loin du partage équitable*, Montréal, IRIS, 9 octobre 2014.
- 59 *Ibid.*, p. 224.
- 60 John HENDRA, « #AskUNWomen – The impact of austerity on women and girls globally », *ONU Femmes*, 23 mai 2013, www.unwomen.org/askunwomen-the-impact-of-austerity-on-women-and-girls-globally/.
- 61 KARAMESSINI et RUBERY, *op. cit.*, p. 224.
- 62 BETTIO et autres, *op. cit.*, p. 137.
- 63 KARAMESSINI et RUBERY, *op. cit.*, p. 200.
- 64 BETTIO et autres, *op. cit.*, p. 136.
- 65 *Ibid.*, p. 138.
- 66 KARAMESSINI et RUBERY, *op. cit.*, p. 136.
- 67 *Ibid.*, p. 134.
- 68 *Ibid.*, p. 133.
- 69 GÁLVEZ-MUÑOZ, RODRÍGUEZ-MODROÑO et ADDABBO, *op. cit.*, p. 7.
- 70 Jérôme LATTA, « L'austérité, un mauvais coup pour les femmes », *Regards.fr*, 5 mars 2014, www.regards.fr/web/1-austerite-un-mauvais-coup-pour,7526.
- 71 KARAMESSINI et RUBERY, *op. cit.*, p. 225.
- 72 *Ibid.*, p. 137.
- 73 Conseil du statut de la femme, *Les femmes et le Plan Nord : pour un développement nordique égalitaire*, Québec, Octobre 2012.
- 74 Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, calcul des auteure-s.
- 75 Voir Statistique Canada, CANSIM, Tableau 279-0029, Statistiques d'absence du travail chez les employés à temps plein, pour Canada, provinces et la région métropolitaine de recensement (RMR), selon le sexe.
- 76 Katia GAGNON, « La hache tombe au Conseil du statut de la femme », *La Presse*, 11 février 2015.
- 77 On lira par exemple : Louise LEDUC, « Tarif de garderie : aucun impact sur les femmes au travail », *La Presse*, Montréal, 25 novembre 2014, et l'intervention de la ministre Stéphanie VALLÉE le 7 octobre 2014, disponible dans le journal des débats : www.assnat.qc.ca/fr/deputes/vallee-stephanie-223/interventions.html#_Toc400543013
- 78 « Membres du conseil des ministres », *Site du premier ministre du Québec*, www.premier-ministre.gouv.qc.ca/equipe/conseil-desministres.asp (consulté le 8 février 2015).
- 79 Pascale MOLINIER, *Le travail du care*, La Dispute, coll. « Le genre du monde », 2013, 222 p.
- 80 Secrétariat à la condition féminine, Politique et démocratie Groupe Femmes, École nationale d'administration publique (Québec) et Direction des services aux organisations, *L'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales guide synthèse : un atout dans la prise de décisions*, Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2007, p. 4.
- 81 « Inflation », Cible de maîtrise de l'inflation – Définitions, *Banque du Canada*, www.banqueducanada.ca/taux/indicateurs/sommaire-des-variables-cles-relatives-a-la-politique-monetaire/sommaire-des-variables-cles-relatives-a-lapolitique-monetaire-cible-de-maitrise-de-linflation/ (consulté le 16 février 2015).

Annexe 1 – Mesures de relance

Document budgétaire	Mesure*	Emploi ou Transfert/Service
2008 (Le Point)	Financement additionnel pour les entreprises (PME)	TS
2008 (Le Point)	Hausse de l'âge limite pour RPA et RÉER	TS
2008 (Le Point)	Hausse du montant du crédit d'impôt pour revenus de retraite	TS
2008 (Le Point)	Hausse du taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers	TS
2008 (Le Point)	Indexation de la Prime au travail	TS
2008 (Le Point)	Indexation du Soutien aux enfants	TS
2008 (Le Point)	Pleine indexation des prestations d'aide de dernier recours pour 2009, incluant la prestation des ménages aptes au travail	TS
2008 (Le Point)	Report d'une année des remboursements à un Régime d'accession à la propriété (RAP)	TS
2009 (Énoncé)	Bonification du crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise	E
2009 (Énoncé)	Crédit d'impôt remboursable – rénovations	E
2009 (Énoncé)	<i>Investissements supplémentaires Société générale de financement (SGF)</i>	E
2009-2010 (Budget)	<i>60 M\$ pour la bonification de l'enveloppe des FIER-Régions</i>	E
2009-2010 (Budget)	Accélération de la modernisation des barrages publics	E
2009-2010 (Budget)	Ajustements de l'aide financière consentie par certaines mesures d'Emploi-Québec	TS
2009-2010 (Budget)	Améliorer la qualité de vie des aînés	E
2009-2010 (Budget)	Améliorer les infrastructures du Nord québécois	E
2009-2010 (Budget)	<i>Amortissement accéléré à 100 % pour le matériel informatique</i>	E
2009-2010 (Budget)	Autres mesures pour soutenir le développement des forêts	E
2009-2010 (Budget)	Bonification de certains crédits d'impôt pour la culture	E
2009-2010 (Budget)	Bonification de l'allocation de formation d'Emploi-Québec	TS
2009-2010 (Budget)	Bonification de l'initiative ciblée pour travailleurs âgés	TS
2009-2010 (Budget)	Bonification de la mesure de subvention salariale	TS
2009-2010 (Budget)	<i>Bonification de la mesure Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ)</i>	E
2009-2010 (Budget)	<i>Bonification de la participation financière du gouvernement au financement des projets de formation (MFOR-Entreprises)</i>	E
2009-2010 (Budget)	<i>Bonification de la participation financière du gouvernement au financement des projets de formation dans le cadre de projets économiques d'envergure</i>	E
2009-2010 (Budget)	Bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants	TS
2009-2010 (Budget)	Bonification du programme d'investissements sylvicoles	E
2009-2010 (Budget)	Bonification du programme Renfort en faveur du secteur forestier	E

% Hommes	% Femmes	Sources et notes
50,9	49,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0076, 2008, Québec, Total des moins de 500 employés.
52,7	47,3	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 280-0008, 2008, Québec, Cotisants à un RPA, et Tableau 111-0039, Québec 2008, Moyenne des deux.
63,2	36,8	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 202-0407, 2008, Québec, Revenu global des bénéficiaires.
64,1	35,9	Ministère des Finances, Statistiques fiscales des particuliers, 2008, Montant attribué à l'impôt payé, Tableau 3.
50,8	49,2	Ministère des Finances, Statistiques fiscales des particuliers, 2008, Montant attribué du crédit d'impôt, Tableau 3.
6	94	Ministère des Finances, Statistiques fiscales des particuliers, 2008, Montant attribué du crédit d'impôt, Tableau 3.
40,1	59,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 202-0407, 2008, Québec, Revenu global des bénéficiaires.
61	39	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 111-0039, 2009, Québec, Pourcentage des déclarants, cotisation à un REER.
50,5	49,5	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Culture, information et loisirs.
90,2	9,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Construction.
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
90,2	9,8	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Construction.
57,6	42,4	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Rapport statistique sur les individus, participant aux interventions des Services publics d'emploi, Clientèle Hommes et Clientèle Femmes, 2009-2010
43,3	56,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0001, 2009, Québec, 65 ans et plus.
87,3	12,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Extraction minière.
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
86,9	13,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0076, 2009, Québec, Foresterie.
50,5	49,5	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Culture, information et loisirs.
53	47	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Rapport statistique sur les individus, participant aux interventions des Services publics d'emploi, Clientèle Hommes et Clientèle Femmes, 2009-2010
54,8	45,2	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0002, 2009, Québec, 55-64 ans.
53,4	46,6	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Rapport statistique sur les individus, participant aux interventions des Services publics d'emploi, Clientèle Hommes et Clientèle Femmes, 2009-2010
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
40,1	59,9	Ministère des Finances, Statistiques fiscales des particuliers, 2009, Montant attribué à l'impôt payé, Tableau 3.
86,9	13,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0076, 2009, Québec, Foresterie, Toutes entreprises.
86,9	13,1	Séparation du montant accordé à Renfort à partir de la division de chiffre d'affaires présenté dans le budget 2009-2010 p. F3. Séparation hommes-femmes à partir de : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0076, 2009, Québec, Foresterie.

Document budgétaire	Mesure*	Emploi ou Transfert/Service
2009-2010 (Budget)	Bonification du programme Renfort en faveur du secteur touristique	E
2009-2010 (Budget)	Congé de redevances de 5 ans pour l'exploitation gazière	E
2009-2010 (Budget)	<i>Création d'un fonds d'urgence pour relance des entreprises</i>	E
2009-2010 (Budget)	Développement des technologies de l'énergie verte	E
2009-2010 (Budget)	Élargissement à tous les secteurs d'activité de la mesure favorisant la retraite anticipée des travailleurs plus âgés (ARTT)	TS
2009-2010 (Budget)	Élargissement à tous les secteurs d'activité du Programme de soutien aux travailleurs âgés (PSTA)	TS
2009-2010 (Budget)	Élargissement à tous les secteurs d'activité du Programme de soutien aux travailleurs licenciés collectivement	TS
2009-2010 (Budget)	Élargissement aux secteurs forestier et minier du crédit d'impôt remboursable pour la formation	E
2009-2010 (Budget)	Élargissement de l'admissibilité au supplément à la prime au travail pour les participants du programme Alternative jeunesse	TS
2009-2010 (Budget)	<i>Favoriser la croissance de Fondation</i>	E
2009-2010 (Budget)	Favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin	E
2009-2010 (Budget)	Financement de la production de plants forestiers	E
2009-2010 (Budget)	Fonds d'amorçage pour entreprises technologiques	E
2009-2010 (Budget)	<i>Fonds de capital de risque</i>	E
2009-2010 (Budget)	Hausse à 250 000 \$ de la limite maximale de retrait dans le cadre du Régime d'accession à la propriété	TS
2009-2010 (Budget)	<i>Hausse des activités de concertation pour l'emploi</i>	E
2009-2010 (Budget)	Hausse des montants de revenus admissible au taux réduit d'imposition pour les petites entreprises	E
2009-2010 (Budget)	Infrastructures de relance (PQI)	E
2009-2010 (Budget)	Injection dans le Réseau d'investissement social du Québec	E
2009-2010 (Budget)	Instauration d'un congé fiscal favorisant la commercialisation d'une propriété intellectuelle	E
2009-2010 (Budget)	Intensification des interventions d'Emploi-Québec	TS
2009-2010 (Budget)	Investissement pour la construction et la rénovation de logements	TS
2009-2010 (Budget)	<i>Mise en place d'une stratégie d'intervention proactive auprès des entreprises</i>	E
2009-2010 (Budget)	Nouveau crédit d'impôt remboursable à l'égard d'un véhicule neuf écoénergétique	TS
2009-2010 (Budget)	<i>Nouveau régime d'épargne-actions pour favoriser la capitalisation des entreprises publiques</i>	E
2009-2010 (Budget)	Programme d'acquisition de connaissances géoscientifiques	E
2009-2010 (Budget)	Programme d'évaluations environnementales stratégiques	E
2009-2010 (Budget)	Prolongement du soutien au Réseau québécois du crédit communautaire	E
2009-2010 (Budget)	Reconduction des mesures de soutien aux travailleurs forestiers	TS

% Hommes	% Femmes	Sources et notes
45,5	54,5	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Information, culture et loisirs et Hébergement et services de restauration.
87,3	12,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Exploitation minière et gazière.
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
58,3	41,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Personnel professionnel, scientifique ou technique.
54,3	45,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0002, 2009, Québec, 55-64 ans.
53,6	46,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0002, 2009, Québec, 55-64 ans.
59,7	40,3	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0217, 2009, Québec, Inactifs ayant perdu leur emploi de manière permanente.
86,9	13,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0076, 2009, Québec, Foresterie.
54,3	45,7	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, décembre 2009.
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
–	100	Entrepreneures femmes.
86,9	13,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0076, 2009, Québec, Foresterie.
58,3	41,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Personnel professionnel, scientifique ou technique.
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
61	39	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 111-0039, 2009, Québec, Pourcentage des déclarants, cotisation à un RÉER
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
50,3	49,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0076, 2009, Québec, Total des moins de 5 employés.
90,2	9,8	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0076, 2009, Québec, Construction.
41	59	Marie J. Bouchard, Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal, 2008, p. 39.
58,3	41,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Personnel professionnel, scientifique ou technique.
57,6	42,4	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Rapport statistique sur les individus, participant aux interventions des Services publics d'emploi, Clientèle Hommes et Clientèle Femmes, 2009-2010
34	66	Confédération québécoise des coopératives d'habitation, Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation, mars 2013, p. I.
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
52,5	47,5	Société de l'assurance automobile du Québec, Dossier Statistique, 2009.
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
58,3	41,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Personnel professionnel, scientifique ou technique.
58,3	41,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2009, Québec, Personnel professionnel, scientifique ou technique.
40	60	Réseau Québécois du Crédit Communautaire, Rapport statistique, 2010-2011.
86,9	13,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0076, 2009, Québec, Foresterie.

Document budgétaire	Mesure ¹	Emploi ou Transfert/Service
2010-2011 (Budget)	Accroître notre performance	E
2010-2011 (Budget)	Construire une économie verte	TS
2010-2011 (Budget)	Crédit d'impôt pour solidarité	TS
2010-2011 (Budget)	Financement additionnel des établissements de santé	E
2010-2011 (Budget)	Gestion responsable de nos ressources	E
2010-2011 (Budget)	Infrastructures de relance (Plan Nord)	E
2010-2011 (Budget)	Montréal, composante essentielle d'un développement équilibré	E
2010-2011 (Budget)	Une culture dynamique	E
2011-2012	Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	TS
2011-2012	Lutte contre la pauvreté	TS
2011-2012 (Budget)	Aide financière aux études	TS
2011-2012 (Budget)	Anglais intensif/Culture du sport	TS
2011-2012 (Budget)	Bonifier la politique familiale	TS
2011-2012 (Budget)	Célébrer la culture québécoise	E
2011-2012 (Budget)	Encourager le secteur forestier	E
2011-2012 (Budget)	Exploiter le gaz naturel de façon responsable	E
2011-2012 (Budget)	Financement du Centre universitaire de médecine vétérinaire	TS
2011-2012 (Budget)	Infrastructures sportives	TS
2011-2012 (Budget)	La classe branchée	E
2011-2012 (Budget)	Plan Nord : Financement du fonds du Plan Nord par les revenus fiscaux	E
2011-2012 (Budget)	Plan Nord : Mesures sociales pour les communautés locales par les ministères	E
2011-2012 (Budget)	Répondre aux besoins de proximité des aînés	TS
2011-2012 (Budget)	<i>Saisir les occasions : exportations et entrepreneuriat</i>	E
2011-2012 (Budget)	Travailleurs d'expérience	TS
2012-2013 (Budget)	Accélérer l'intégration des nouveaux arrivants	E
2012-2013 (Budget)	Améliorer formation-emploi	TS
2012-2013 (Budget)	Apport des jeunes et des nouveaux diplômés	E
2012-2013 (Budget)	Assurer un revenu de retraite adéquat pour tous	TS
2012-2013 (Budget)	Consolider notre leadership en matière de développement durable	E
2012-2013 (Budget)	Développer la culture sur le territoire québécois	E

% Hommes	% Femmes	Sources et notes
58,9	41,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2010, Québec, Personnel professionnel, scientifique et technique.
52,5	47,5	Société de l'assurance automobile du Québec, Dossier Statistique, 2009.
48,2	51,8	Ministère des Finances, Statistiques fiscales des particuliers, 2011, Montant attribué du crédit d'impôt, Tableau 3.
20,1	79,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2010, Québec, Soins de santé et assistance sociale.
89,6	10,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2010, Québec, Exploitation mines, pétrole et gaz.
89,5	10,5	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2010, Québec, Construction.
37,6	62,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2010, Québec, Finances et assurances.
52,7	47,3	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2010, Québec, Culture, information et loisirs.
42,1	57,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 477-0019, 2011, Québec, Étudiants universitaires
53,8	46,2	Taux de faible revenu avant impôt, www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/faible-revenu/mod1_p_1_6_8_o.htm , et Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0001, 2011, Estimation de la population totale
59,6	40,4	Aide financière aux études, Statistiques, Rapport 2011-2012.
50,8	49,2	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-001, Personnes entre 5 et 19 ans.
45,5	54,5	Louise Dallaire et Paul Marchand, Un portrait statistique des familles, p. 233.
55,6	44,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Information, culture et loisirs.
85,8	14,2	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2011, Québec, Foresterie.
86,3	13,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2011, Québec, Extraction minière, gazière et pétrolière.
27,9	72,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 477-0019, 2011-2012, Québec, Étudiant santé et domaines connexes.
67,7	32,3	Patrimoine Canadien, Participation au sport, 2010, Document de recherche, février 2013.
58,8	41,2	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2011, Québec, Personnel professionnel, scientifique et technique.
88,8	11,2	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2011, Québec, Construction.
18,6	81,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2011, Québec, Soins de santé et assistance sociale.
54	46	Mira Sinha, Portrait des aidants familiaux, 2012, Statistique Canada, septembre 2013.
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2011, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
58,1	43,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2011, Québec, Toutes industries, Plus de 55 ans.
49,4	50,6	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0011, 2012-2013, Québec, Immigrants entre 18 et 65 ans.
50,8	49,2	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Rapport statistique sur les individus, participant aux interventions des Services publics d'emploi, Clientèle Hommes et Clientèle Femmes, 2012-2013.
51,5	48,5	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, décembre 2012.
54	46	Statistique Canada, CANSIM, Tableaux 282-0002 et 280-0008, 2012, Québec, Population avec emploi, cotisants à des RPA
57,9	42,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Services professionnels, scientifiques et techniques.
57,8	42,2	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Information, culture et loisir.

Document budgétaire	Mesure*	Emploi ou Transfert/Service
2012-2013 (Budget)	Faire rayonner nos attraits touristiques	E
<i>2012-2013 (Budget)</i>	<i>Favoriser l'essor de nos entreprises</i>	<i>E</i>
2012-2013 (Budget)	Investissement en logement social	TS
2012-2013 (Budget)	La force de l'activité sportive et des loisirs	TS
2012-2013 (Budget)	Partenariat pour le développement du Québec	E
2012-2013 (Budget)	Plan d'action Vieillir chez soi	TS
2012-2013 (Budget)	Pour une exploitation responsable des ressources naturelles	E
2012-2013 (Budget)	Poursuivre la lutte contre la pauvreté et le soutien aux organismes communautaires	E
2012-2013 (Budget)	Stratégie pour la participation active des travailleurs expérimentés	E
2013-2014	Partenariat en recherche privé-public	E
2013-2014	Prolongation de la diversification économique de certaines régions	E
2013-2014 (Budget)	Abolition de la contribution santé	TS
2013-2014 (Budget)	Ajout de 15 000 nouvelles places de garde à contribution réduite	TS
2013-2014 (Budget)	Crédit d'impôt pour les activités physiques, artistiques et culturelles	TS
2013-2014 (Budget)	Financement transitoire en 2013-2014 en vue de la nouvelle Politique nationale de la recherche et de l'innovation	E
2013-2014 (Budget)	Hausse du taux du crédit d'impôt remboursable pour la R&D relatif aux activités biopharmaceutiques	E
<i>2013-2014 (Budget)</i>	<i>Prolongation et bonification jusqu'en 2017 du crédit d'impôt à l'investissement</i>	<i>E</i>
2014-2015 (Budget)	Appui aux PME	E
2014-2015 (Budget)	Crédit d'impôt LogiRenov	E
2014-2015 (Budget)	Favoriser la vie active des aînés	TS
<i>2014-2015 (Budget)</i>	<i>Maintenir l'appui aux municipalités et aux régions</i>	<i>E</i>
2014-2015 (Budget)	Mise en œuvre de la stratégie maritime	E
2014-2015 (Budget)	Mise en valeur de toutes les ressources naturelles	E
2014-2015 (Budget)	Renforcer le tissu social et développer le secteur culturel québécois	E

* Les mesures en italiques sont celles pour lesquelles les données manquaient pour repérer une influence plus importante sur les hommes ou sur les femmes. Nous avons donc décidé de nous fier à la proportion hommes/femmes dans la population (totale ou active) pour l'année d'instauration de chaque mesure.

% Hommes	% Femmes	Sources et notes
49,2	50,8	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Information, culture et loisir et Hébergement et restauration.
52,6	47,4	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Population active.</i>
34	66	Confédération québécoise des coopératives d'habitation, Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation, mars 2013, p. I.
67,7	32,3	Patrimoine Canadien, Participation au sport, 2010, Document de recherche, février 2013.
52,6	47,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Population active.
39	61	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0001, 2011, Québec, Personnes de plus de 75 ans.
78,2	21,8	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Emplois extraction minière et Fabrication biens durables.
25	75	Comité sectoriel de la main-d'œuvre économie sociale action communautaire, Les repères en économie sociale et en action communautaire, Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre, Édition 2012.
56,1	43,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Population active, Plus de 55 ans.
58,6	41,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2013, Québec, Personnel professionnel, scientifique et technique.
52,7	47,3	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2013, Population active
49,3	50,7	Ministère des Finances, Statistiques fiscales des particuliers, 2011, Tableau 3.
31,6	68,4	Louise Dallaire et Paul Marchand, Un portrait statistique des familles, p. 233, et Statistique Canada, CANSIM, Tableau 202-0105, 2011, Québec, Soutien secondaire dans les familles époux-épouses.
7,2	92,8	Ministère des Finances, Statistiques fiscales des particuliers, 2011, Tableau 3, À partir du crédit d'impôt pour soutien aux enfants.
58,6	41,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2013, Québec, Personnel professionnel, scientifique et technique.
58,6	41,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2013, Québec, Services professionnels, scientifiques et techniques
52,7	47,3	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2013, Québec, Population active.</i>
52	48	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0076, 2014, Québec, Entreprises de moins de 500 employés.
89,6	10,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2013, Québec, Construction.
44,6	55,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0001, 2014, Québec, Personnes de 65 ans et plus.
52,6	47,4	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Population active.</i>
45,7	54,3	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Information, culture et loisirs et Hébergement et restauration.
90,2	9,8	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Extraction minière.
89,6	10,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Construction.

Annexe 2 – Mesures d’austérité

Document budgétaire	Mesure [*]	Emploi ou Transfert/Service
2010-2011 (Budget)	Contribution santé	TS
2010-2011 (Budget)	Effort de contrôle des dépenses au sein des organismes publics	E
2010-2011 (Budget)	Hausse de la taxe sur le carburant	TS
2010-2011 (Budget)	<i>Hausse du taux de la taxe de vente</i>	TS
2010-2011 (Budget)	Hausse temporaire de la taxe compensatoire des institutions financières	E
2010-2011 (Budget)	Révision du régime de droits miniers	E
2011-2012 (Budget)	<i>Aide aux entreprises</i>	E
2011-2012 (Budget)	Autres mesures liées à l'administration publique	E
2011-2012 (Budget)	Autres mesures liées aux programmes	E
2011-2012 (Budget)	Contrôle des projets informatiques	E
2011-2012 (Budget)	Fonds spéciaux et organismes autres que budgétaires	E
2011-2012 (Budget)	Limite de la croissance budgétaire	E
2011-2012 (Budget)	Limite de la croissance salariale et gel de la masse salariale	E
2011-2012 (Budget)	Médicaments génériques	E
2011-2012 (Budget)	Réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement de nature administrative	E
2011-2012 (Budget)	Réduction des dépenses + performance Hydro-Québec	E
2011-2012 (Budget)	Réduction des dépenses + performance Loto-Québec	E
2011-2012 (Budget)	Réduction des dépenses + performance SAQ	E
2011-2012 (Budget)	Réduction du déficit du réseau de la santé	E
2011-2012 (Budget)	Regroupement de programmes (guichet unique)	E
2012-2013 (Budget)	<i>Aide aux entreprises</i>	E
2012-2013 (Budget)	Amélioration de la performance des programmes de santé	E
2012-2013 (Budget)	Autres mesures liées à l'administration publique	E
2012-2013 (Budget)	Autres mesures liées aux programmes	E
2012-2013 (Budget)	Contrôle des dépenses en ressources informationnelles	E
2012-2013 (Budget)	Fonds spéciaux et organismes autres que budgétaires	E
2012-2013 (Budget)	Limite de la croissance budgétaire	E
2012-2013 (Budget)	Limite de la croissance salariale et gel de la masse salariale	E
2012-2013 (Budget)	Médicaments génériques	E
2012-2013 (Budget)	Rationalisation des services administratifs en santé	E
2012-2013 (Budget)	Réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement de nature administrative	E
2012-2013 (Budget)	Réduction de dépenses Hydro-Québec	E
2012-2013 (Budget)	Réduction de dépenses Loto-Québec	E
2012-2013 (Budget)	Réduction de dépenses SAQ	E

% Hommes	% Femmes	Sources
49,3	50,7	Ministère des Finances, Statistiques fiscales, 2011, Tableau 3.
37,9	62,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2010, Québec, Employés du public.
52,2	47,8	Société de l'assurance automobile du Québec, Dossier Statistique, 2010.
49,6	50,4	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0001, 2010, Québec, Population.</i>
37,6	63,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2010, Québec, Secteur financier.
89,6	10,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2010, Québec, Extraction minière.
52,8	47,2	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2011, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
38	62	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2012, Québec, Employés du public.
38	62	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2012, Québec, Employés du public.
58,8	41,2	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2011, Québec, Personnel professionnel, scientifique et technique.
38	62	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2012, Québec, Employés du public.
38	62	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2012, Québec, Employés du public.
38	62	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2012, Québec, Employés du public.
62,6	37,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Fabrication périssable.
38	62	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2011, Québec, Employés du public.
68,9	31,1	Hydro-Québec, Portrait de l'effectif, 2011.
38	62	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2011, Québec, Employés du public.
44,8	55,2	Société des alcools du Québec, Rapport annuel, 2011, p. 56.
18,6	81,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2011, Santé et assistance sociale.
38	62	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2011, Québec, Employés du public.
52,6	47,4	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
17,5	82,5	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Santé et assistance sociale.
36,1	63,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2011, Québec, Employés du public.
36,1	63,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2012, Québec, Employés du public.
57,9	42,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Personnel professionnel, scientifique et technique.
36,1	63,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2011, Québec, Employés du public.
36,1	63,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2011, Québec, Employés du public.
36,1	63,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2011, Québec, Employés du public.
64,3	35,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2011, Québec, Fabrication périssable.
17,5	82,5	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Santé et assistance sociale.
36,1	63,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2012, Québec, Employés du public.
69,4	30,6	Hydro-Québec, Portrait de l'effectif, 2012.
36,1	63,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2012, Québec, Employés du public.
49,2	50,8	Société des alcools du Québec, Rapport annuel, 2012.

Document budgétaire	Mesure*	Emploi ou Transfert/Service
2012-2013 (Budget)	Réduction des déficits en santé et services sociaux	E
2012-2013 (Budget)	Réduction des espaces gouvernementaux	E
2013-2014 (Budget)	Amélioration de la performance d'Hydro-Québec	E
2013-2014 (Budget)	Amélioration soutenue de l'efficacité de la SAQ	E
2013-2014 (Budget)	Hausse de la contribution des institutions financières	E
2013-2014 (Budget)	Hausse du taux d'imposition sur les revenus imposables	TS
2013-2014 (Budget)	<i>Imposition de tous les crédits d'impôt destinés aux entreprises</i>	E
2013-2014 (Budget)	Maintien du montant maximum du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience	TS
2013-2014 (Budget)	Mise en valeur des investissements de Loto-Québec	E
2013-2014 (Budget)	Ramener la croissance des dépenses des ministères de 3,0 % à 2,4 % en 2014-2015	E
2013-2014 (Budget)	Recentrage du programme de péréquation scolaire	E
2013-2014 (Budget)	Réduction des dépenses des autres organismes publics et des fonds spéciaux en 2013-2014	E
2013-2014 (Budget)	Report de l'entrée en vigueur de la réduction de la taxe sur la masse salariale pour favoriser l'emploi des travailleurs âgés de 65 ans et plus	E
2013-2014 (Budget)	Respect des objectifs en 2013-2014 et en 2014-2015	E
2013-2014 (Budget)	Révision aux dépenses d'assurance médicaments	E
2013-2014 (Budget)	<i>Révision de l'aide aux entreprises</i>	E
2013-2014 (Budget)	Taxe spécifique sur le tabac	TS
2013-2014 (Budget)	Taxe spécifique sur les boissons alcooliques	TS
2014 (Le Point)	Abolition du taux réduit de la taxe sur le capital pour les sociétés d'assurances	E
2014 (Le Point)	Adoption de meilleures pratiques pour améliorer la persistance des soins de santé et de services sociaux	E
2014 (Le Point)	Étalement de la rémunération des médecins	E
2014 (Le Point)	<i>Financement des opérations liées à l'administration des biens non réclamés</i>	TS
2014 (Le Point)	Harmonisation des critères d'admissibilité de la prime au travail	TS
2014 (Le Point)	Limiter les hausses de rémunération	E
2014 (Le Point)	Modification des crédits d'impôt à la R&D	E
2014 (Le Point)	Modifications à la gouvernance du réseau de la santé	E
2014 (Le Point)	<i>Pacte fiscal transitoire avec les villes</i>	TS
2014 (Le Point)	Réduction du crédit d'impôt pour cotisation syndicale et professionnelle	TS
2014 (Le Point)	Révision des exemptions tarifaires accordées aux étudiants universitaires internationaux	TS
2014 (Le Point)	Révision du financement des services de garde	TS
2014 (Le Point)	Surtaxe pour les institutions financières	E
2014 (Le Point)	Suspension des bonis aux cadres de la fonction publique	E

% Hommes	% Femmes	Sources
17,5	82,5	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2012, Québec, Santé et assistance sociale.
36,1	63,9	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2012, Québec, Employés du public.
70	30	Hydro-Québec, Portrait de l'effectif, 2013.
51,4	48,6	Société des alcools du Québec, Rapport annuel, 2011, p. 56.
34,6	65,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2013, Finances et assurances.
73,4	26,6	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 111-0008, 2012, Québec, Revenu supérieur à 100 000 \$.
52,6	47,4	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2013, Population active, Toutes industries.</i>
44,3	55,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0001, 2013, Personnes âgées de 65 ans et plus.
36,8	63,2	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2013, Québec, Employés du public.
36,8	63,2	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2013, Québec, Employés du public.
34,9	65,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Services d'enseignement.
36,8	63,2	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2013, Québec, Employés du public.
44,3	55,7	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0001, 2013, Personnes âgées de 65 ans et plus.
36,8	63,2	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2013, Québec, Employés du public.
65,5	34,5	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2013, Québec, Fabrication de biens non durables.
52,6	47,4	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2013, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
56	44	Institut de la statistique du Québec, Zoom Santé, mai 2012, et Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0001, 2013, Population totale.
81,8	18,2	Institut de la statistique du Québec, Zoom Santé, décembre 2011, pondération des auteurs.
34,6	65,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Finances, Assurances.
18,7	81,3	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Soins de santé et assistance sociale.
56,5	43,5	Collège des médecins du Québec, Répartition générale des médecins.
49,7	50,3	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0001, 2014, Québec, Population totale.</i>
47,3	52,8	Ministère des Finances, Statistiques fiscales des particuliers, 2011, Tableau 3.
36,2	63,8	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2014, Québec, Employés du public.
58,5	41,5	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Personnel professionnel, scientifique et technique.
18,7	81,3	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Santé et services sociaux.
49,7	50,3	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0001, 2014, Québec, Population totale.</i>
55,1	44,9	Ministère des Finances, Statistiques fiscales des particuliers, 2011, Tableau 3.
54,5	45,5	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 477-0019, 2012-2013, Québec, Étudiants internationaux.
31,6	68,4	Louise Dallaire et Paul Marchand, Un portrait statistique des familles, p. 233, et Statistique Canada, CANSIM, Tableau 202-0105, 2011, Québec, Soutien secondaire dans les familles époux-épouses.
41,7	58,3	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Finances, Assurances.
56,5	44,5	Gouvernement du Québec, Répartition des employés de la fonction publique par catégories d'emplois en mars 2013 (cadres).

Document budgétaire	Mesure*	Emploi ou Transfert/Service
2014-2015 (Budget)	Amélioration du contrôle dans le secteur de la construction	TS
2014-2015 (Budget)	Améliorer l'équité du régime fiscal	TS
2014-2015 (Budget)	Contribution des fonds spéciaux et organismes non subventionnés	E
2014-2015 (Budget)	Contribution des ministères et organismes	E
2014-2015 (Budget)	Contrôle de la rémunération par le gel des effectifs	E
2014-2015 (Budget)	<i>Crédit d'impôt à l'investissement</i>	E
2014-2015 (Budget)	Crédit d'impôt R&D biopharmaceutique	E
2014-2015 (Budget)	Effort demandé à Hydro-Québec	E
2014-2015 (Budget)	Effort demandé à Investissement Québec	E
2014-2015 (Budget)	Effort demandé à la SAQ	E
2014-2015 (Budget)	Effort demandé à Loto-Québec	E
2014-2015 (Budget)	Hausse de la taxe sur les produits du tabac	TS
2014-2015 (Budget)	Intégration du crédit d'impôt technologie dans les PME manufacturières	E
2014-2015 (Budget)	<i>Limitations apportées à des mesures fiscales visant la capitalisation des entreprises</i>	E
2014-2015 (Budget)	<i>Réduction de 20 % des taux de crédits d'impôts des entreprises</i>	E
2014-2015 (Budget)	Report d'un an capital régional et coopératif Desjardins	E
2014-2015 (Budget)	Uniformisation des taux de la taxe sur les boissons alcooliques	TS

* Les mesures en italiques sont celles pour lesquelles les données manquaient pour repérer une influence plus importante sur les hommes ou sur les femmes. Nous avons donc décidé de nous fier à la proportion hommes/femmes dans la population (totale ou active) pour l'année d'instauration de chaque mesure.

% Hommes	% Femmes	Sources
89,6	10,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008. Construction 2014.
51,6	48,4	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-042, 2014, Hommes et femmes mariés et en union libre.
36,2	63,8	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2014, Québec, Employés du public.
36,2	63,8	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2014, Québec, Employés du public.
36,2	63,8	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2014, Québec, Employés du public.
52,6	47,4	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
64,9	35,1	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Fabrication de biens non durables.
70	30	Hydro-Québec, Portrait de l'effectif, 2013.
42	58	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2014, Employés du public en finances.
51,4	48,6	Société des alcools du Québec, Rapport annuel, 2013, p. 101.
36,2	63,8	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0012, 2014, Québec, Employés du public.
56	44	Institut de la statistique du Québec, Zoom Santé, mai 2012, et Statistique Canada, CANSIM, Tableau 051-0001, 2014, Population totale.
72	28	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, Québec, 2014, Fabrication.
52,6	47,4	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
52,6	47,4	<i>Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Population active, Toutes industries.</i>
41,7	58,3	Statistique Canada, CANSIM, Tableau 282-0008, 2014, Québec, Finances, Assurances.
81,8	18,2	Institut de la statistique du Québec, Zoom Santé, décembre 2011, pondération des auteur-e-s.



IRIS

**Institut de recherche
et d'informations
socio-économiques**

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), un institut de recherche indépendant et progressiste, a été fondé à l'automne 2000. Son équipe de chercheur-e-s se positionne sur les grands enjeux socio-économiques de l'heure et offre ses services aux groupes communautaires et aux syndicats pour des projets de recherche spécifiques.

Institut de recherche et d'informations socio-économiques

1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7
514 789-2409 · www.iris-recherche.qc.ca